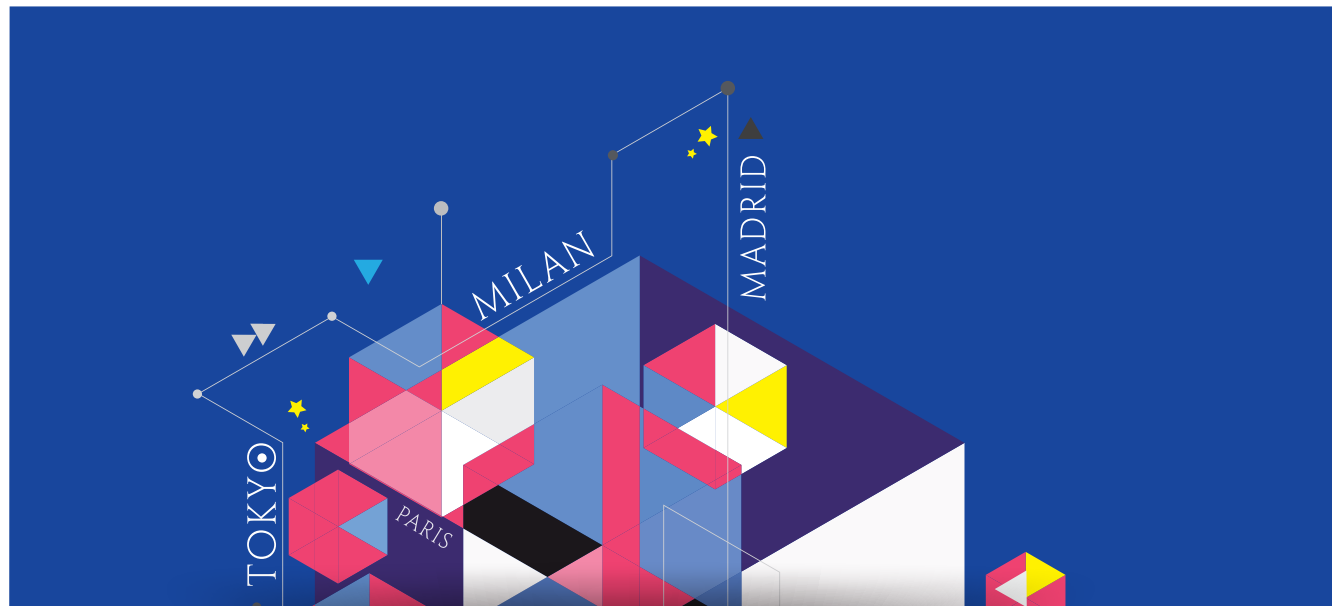
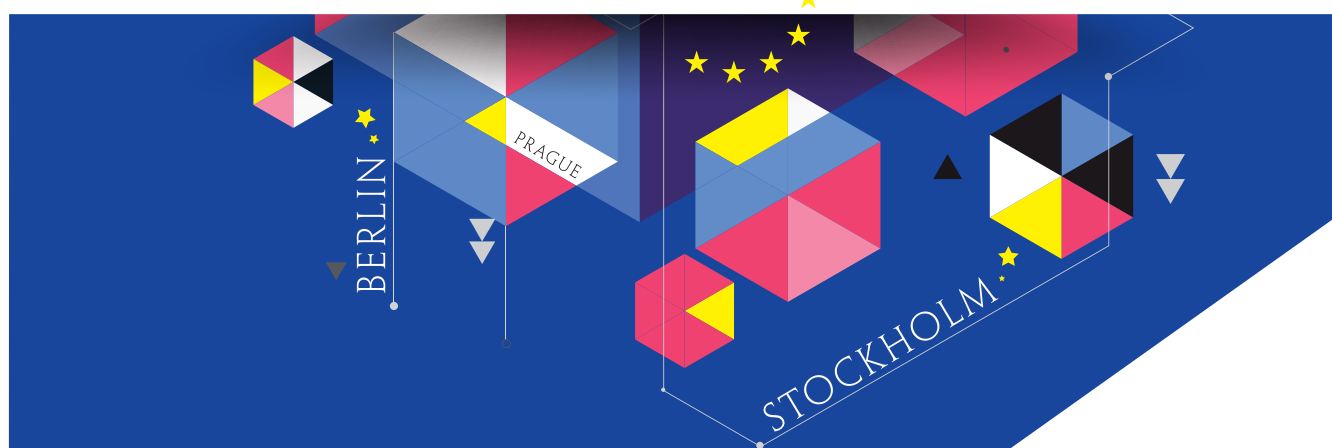




ERASMUS+



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



Erasmus+



Sommaire

4

Éditorial

7

PARTIE 1

L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION FORMATION

- 10 Écosystème
- 12 Le cercle Erasmus
- 13 L'Agence, ses moyens et sa démarche environnementale

15

PARTIE 2

STRATÉGIE

- 17 Favoriser l'employabilité des publics fragiles
- 19 Mobiliser les institutions et les entreprises sur les territoires
- 21 Renforcer la dimension internationale dans le supérieur
- 23 Préserver une image positive auprès des citoyens
- 25 Promouvoir des projets de qualité

27

PARTIE 3

LES RÉSULTATS 2016

- 29 D'Erasmus à Erasmus + en Europe / 30 ans
- 34 D'Erasmus à Erasmus + en France / 30 ans
- 35 Impacts du programme Erasmus + en France
- 37 Résultats 2016 Erasmus + en France
- 46 Projets sélectionnés par la Commission européenne (EACEA)

49

PARTIE 4

EXEMPLES DE PROJETS

59

PARTIE 5

PROGRAMME DES 30 ANS D'ERASMUS + EN FRANCE

Éditorial

L'événement national des 30 ans d'Erasmus + qui a rassemblé 700 personnes (porteurs de projets, participants, élus et institutionnels nationaux et européens), le 9 janvier 2017 à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, a marqué l'atteinte d'un objectif majeur pour la notoriété du programme Erasmus + en France : la reconnaissance des publics variés qui en bénéficient.

Préparé tout au long de l'année, placé sous les hauts patronages de la Présidence de la République française et du Parlement européen, sous le Patronage de la Commission européenne (Commissaire Navracsics), il a permis de travailler à une approche interministérielle et européenne. Quatre tableaux ont réuni les ministres en charge de la mise en œuvre du programme en France (madame la Ministre Najat Vallaud-Belkacem, madame la Ministre Myriam El-Khomri, monsieur le Ministre Patrick Kanner) puis les autorités en charge de l'Union européenne : la Vice-Présidente du Parlement européen, représentant le Président du Parlement européen, madame Sylvie Guillaume ; le Commissaire européen monsieur Pierre Moscovici ; le Secrétaire d'État italien, monsieur Sandro Gozi et son homologue le Secrétaire d'Etat Harlem Désir. Conçu comme un spectacle au profit des porteurs de projets et des citoyens bénéficiaires d'Erasmus +, il s'est appuyé sur leurs témoignages : élèves, étudiants, apprentis et élèves de la formation professionnelle, jeunes volontaires, adultes en formation continue, demandeurs d'emploi, enseignants, formateurs, associatifs, personnels administratifs de l'enseignement formel et non formel.

Les retombées médiatiques ont traité de cette diversité, de projets de mobilité et de partenariats indispensables à la construction d'une citoyenneté européenne et à l'insertion professionnelle des Français. Les 80 journalistes et webinfluenceurs présents sur place ont permis

de toucher plus de 42 millions d'individus avec une centaine de retombées médiatiques.

En amont de cet événement national exceptionnel, l'année 2016 est apparue comme une année de préservation de la gouvernance du GIP Agence Erasmus + France / Education Formation et de consolidation de la mise en œuvre du programme Erasmus +. Le travail assidu des agents sur la gestion, l'évaluation et le développement du programme en France s'est traduit par un résultat formidable : la France se situe désormais en tête des pays européens pour la mobilité sortante ! Il faut saluer ici l'implication des porteurs de projets dans tous les secteurs. Opérateur public financé essentiellement par l'Europe et par ses ministères de tutelle, l'Agence demeure mobilisée pour une gestion de haute qualité du programme Erasmus + et pour l'évaluation de son impact sur les politiques publiques, tout particulièrement au profit des publics les moins favorisés socialement. Il faut citer également l'action complémentaire de nos services administratifs et comptables, notamment dans la mise en œuvre de la réforme de la gestion budgétaire et comptable (décret GBCP). Enfin, un dialogue social structuré et nourri a permis de réunir les représentants du personnel et la direction de l'Agence autour des orientations stratégiques et des attentes des agents : une cartographie des emplois et des compétences verra le jour début 2017.

Au cours de cette première année à la tête de l'Agence, j'ai commencé à en redessiner l'écosystème dans ses interactions avec ses partenaires et son rôle moteur dans le développement de la mobilité européenne en France. Au-delà des liens naturels avec l'Autorité nationale pour le programme Erasmus + (MENESR), une nouvelle dynamique interministérielle a été enclenchée : avec le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social



(DGEFP), avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur la participation de l'enseignement agricole au programme, avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international sur la dimension internationale d'Erasmus +, notamment sur les Balkans occidentaux, la Tunisie et le Liban.

J'ai retissé des contacts avec les universités et les grandes écoles, leurs représentations et leurs réseaux. Sur le volet de l'éducation et de la formation professionnelle, j'ai souhaité mettre l'accent sur la construction de partenariats actifs : avec le Centre national d'Information sur la Formation professionnelle (Centre Inffo) dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente, avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) pour les publics ayant le moins d'opportunités. La convention nouvelle qui nous lie à l'ESENESR met l'accent sur le renforcement des compétences des personnels de l'Agence et sur la coopération internationale des personnels encadrants de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Enfin, le Cercle Erasmus, conseil d'orientation de l'Agence, s'est mobilisé autour d'un groupe de travail sur l'entreprise avec la Direction générale des Entreprises. Le Cercle Erasmus a défendu dans les médias et auprès des décideurs politiques le besoin d'une adaptation budgétaire (demande de subventions versus enveloppe disponible), notamment au profit de l'apprentissage dans le programme.

Par ailleurs, j'ai souhaité intervenir aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois (6 octobre), dont le thème était « Partir ». Cet événement scientifique et populaire a permis de mettre en perspective

la construction de la coopération européenne en matière d'éducation et de formation avec la circulation des idées, des connaissances et des hommes en Europe depuis les humanistes.

La conférence internationale annuelle de l'Agence, accueillie par la Région Grand Est, les 10 et 11 octobre, en partenariat avec l'Office franco-allemand de la jeunesse et l'Agence nationale slovaque Erasmus + (SAAIC), a mis en valeur quatre sujets d'actualité : les initiatives politiques et de terrain depuis la Déclaration de Paris sur la citoyenneté ; l'intégration sociale et éducative des réfugiés en Europe ; la coopération transfrontalière ; l'enseignement supérieur en lien avec l'emploi. Cet événement qui permet à l'Agence d'interroger les attentes des professionnels et des décideurs politiques sera organisé en novembre 2017 à Paris et en partenariat avec les agences Erasmus + espagnole (première en mobilité entrante) et estonienne (Présidence du Conseil de l'Union européenne). Elle clôturera une riche année de célébrations des 30 ans d'Erasmus +.

Aussi, pour une Europe tournant le dos au repli sur soi, une Europe de l'emploi, de la tolérance, une Europe fière d'être « *Unie dans la diversité* », nous vous proposons de participer les 13 et 14 octobre prochains aux #Erasmusdays pour valoriser vos projets de grande ou de petite taille et mobiliser les participants en mobilité ainsi que vos partenaires étrangers. Ne ratez pas non plus le tour de France de l'Erasbus et sa vingtaine d'étapes urbaines ou rurales en octobre. Pour toutes ces actions, l'Agence et les développeurs Erasmus + agiront à vos côtés pour promouvoir toujours plus loin l'idéal de coopération porté par l'Europe et par son programme emblématique, Erasmus +.

Bonne année 2017, année de célébration de 30 ans de succès européen avec Erasmus + : neuf millions de personnes en ont bénéficié, et ce seront trois millions supplémentaires d'ici 2020. Joyeux anniversaire à tous, amoureux ou défenseurs de l'Europe, et bonne lecture !

Laure Coudret-Laut
Directrice

*L'Agence Erasmus + France
Education & Formation*



PARTIE 1

L'AGENCE ERASMUS + FRANCE / EDUCATION ET FORMATION



L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme de l'Union européenne Erasmus + et de ses dispositifs sur les volets éducation et formation.

L'Agence est également désignée par ses autorités de tutelle centre national des dispositifs Europass et Euroguidance, service support national pour la plateforme EPAL, coordinatrice de l'agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA), coordinatrice de l'équipe nationale des experts ECVET (*European Credit system for Vocational Education and Training*). Par ailleurs, l'Agence organise tous les deux ans le Label Européen des Langues.

SON RÔLE

► Un rôle de gestionnaire de projets

L'Agence attribue et contrôle a posteriori les financements européens dans le cadre du programme Erasmus + / Education et Formation. Elle conseille les porteurs de projets et assure le suivi qualitatif, administratif, financier des projets retenus.

► Un rôle d'information et d'impulsion

L'Agence assure la promotion du programme Erasmus + et de ses résultats auprès du grand public, des professionnels, des médias et des décideurs.

Elle organise, tout au long de l'année des journées d'information et des ateliers afin de mieux faire connaître les opportunités du programme et de ses dispositifs européens, le contexte dans lequel ils s'inscrivent et les bénéfices qu'ils génèrent.

Elle participe aussi à de nombreuses actions initiées par des organismes ou des institutions œuvrant pour l'éducation et la formation professionnels.

► Un rôle stratégique

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + via séminaires et conférences, études et sondages, groupes de travail et à l'information des décideurs. Elle contribue à la réflexion sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans les domaines de l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation et l'insertion professionnelle, la citoyenneté et les valeurs européennes.

STATUT & ORGANISATION

Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle de deux ministères (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), l'Agence est située à Bordeaux depuis 2003.

GOUVERNANCE

✓ MEMBRES DU GIP



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international



CNOUS



CIEP



Université de Bordeaux



Université Paris-Sorbonne PARIS IV



CPU



✓ CERCLE ERASMUS

23 personnalités engagées sur l'Europe de l'éducation et de la formation

PARTENAIRES



✓ AGENCE ERASMUS+
/ JEUNESSE & SPORT



✓ CENTRE INFO



✓ ANLCI



✓ ESENER

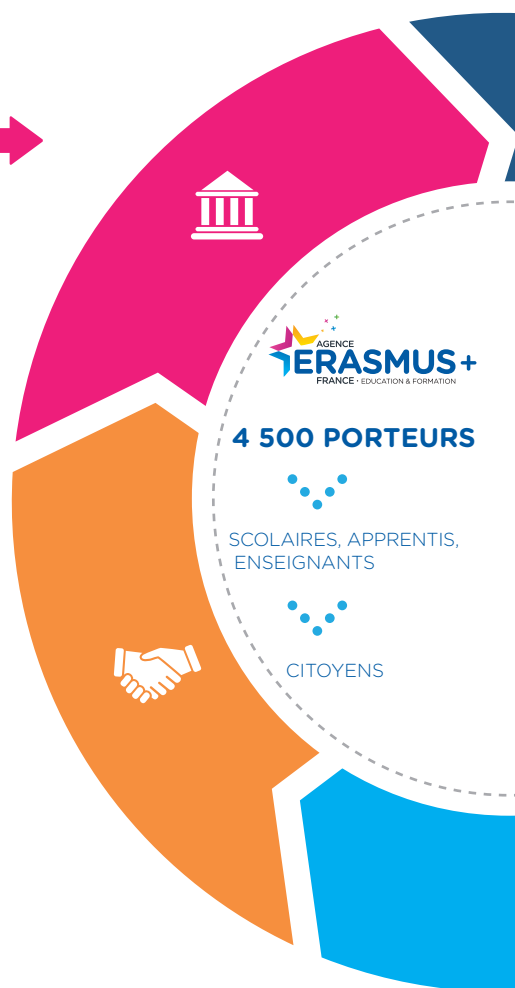


✓ RÉGIONS DE FRANCE
& COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

✓ PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES,
ÉDUCATIFS, ASSOCIATIFS

✓ DÉCIDEURS
(ÉLUS, RESPONSABLES INSTITUTIONNELS)

✓ MÉDIAS & RELAIS D'OPINION



► ÉDUCATION, FORMATION, ORIENTATION, RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

INSTITUTIONS EUROPÉENNES



✓ COMMISSION EUROPÉENNE

- Direction générale Education, Jeunesse, Sport et Culture
- Direction générale Emploi, Affaires sociales, Inclusion



✓ PARLEMENT EUROPÉEN

- Parlementaires français des différents groupes politiques



✓ RÉSEAU DES AGENCES NATIONALES



RÉSEAUX

✓ 580 DÉVELOPPEURS ERASMUS +

- ◇ Association DAREIC
- ◇ Régions de France
- ◇ Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- ◇ CCI France
- ◇ Conseil National des Missions Locales
- ◇ Fédération française des maisons de l'Europe
- ◇ Réseau Europe Direct
- ◇ Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs
- ◇ Conférence des Grandes Ecoles
- ◇ Ecole Supérieure de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

✓ 386 ÉVALUATEURS ERASMUS +

- ◇ Association Evalue

DISPOSITIFS ERASMUS +

✓ AEFA :

Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes

- ◇ 7 Ministères
- ◇ Réseaux consulaires
- ◇ Régions de France
- ◇ Acteurs de l'emploi

✓ ECALE :

Plate-forme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe

✓ ECVET :

European Credit System for Vocational Education and training

✓ EUROPASS :

Portfolio européen pour valoriser ses compétences et qualifications

✓ EUROGUIDANCE :

S'orienter, étudier et se former en Europe



LE CERCLE ERASMUS

Le Cercle Erasmus, conseil d'orientation de l'Agence, est attentif à un déploiement optimal du programme sur le territoire national au bénéfice de tous les citoyens : étudiants, jeunes en formation professionnelle, apprentis, enseignants, formateurs.

Il contribue à la définition des axes stratégiques et thématiques de l'Agence et à une réflexion prospective à moyen et long termes sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Régulièrement, le Cercle Erasmus attire l'attention du Gouvernement français sur des problématiques spécifiques liées au programme Erasmus +. Le Cercle Erasmus, créé en 2012, à l'occasion des 25 ans du programme Erasmus et présidé par Odile Quintin, ancienne directrice Education Audiovisuel et Culture à la Commission européenne, est constitué de 23 personnalités fortement engagées dans la construction de l'Europe de l'éducation et de la formation.

Le Cercle Erasmus a par ailleurs rappelé, à plusieurs reprises, son attachement à la dimension sociale du programme au bénéfice des plus fragiles et des jeunes avec moins d'opportunités. Plus généralement, il reste vigilant sur le budget du programme qui, même s'il a été revu à la hausse pour la période 2014-2020 reste insuffisant face à une demande soutenue et en progression. C'est dans cet esprit que le Cercle Erasmus a publié dans la presse nationale une Tribune en décembre 2016 dans le cadre de la première semaine européenne des compétences. Le Cercle a souhaité qu'un groupe de travail oriente la stratégie de l'Agence sur le renforcement du lien entre l'éducation et le monde économique. Présidé par Christiane Demontès, Présidente de la Freref et ancienne sénatrice, il a réuni des représentants du monde économique et de l'éducation en septembre 2016 pour définir des actions spécifiques à conduire dès 2017.



CERCLE ERASMUS

LES MEMBRES DU CERCLE ERASMUS :

- **Jean ARTHUIS**, Député de l'Ouest, Président de la Commission des budgets - Parlement Européen
- **Nathalie BRAHIMI**, Ambassadeur 25 ans Erasmus en France, enseignante au lycée Ozenne de Toulouse
- **Jean-Paul CLEMENCON**, Délégué général à la Fondation du Sport
- **Laure COUDRET-LAUT**, Directrice de l'Agence Erasmus + France Education / Formation
- **Christiane DE MONTES**, ancienne sénatrice, Présidente de la FREREF
- **Sandrine DOUCET**, Membre de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation et membre de la Commission des Affaires européennes à l'Assemblée Nationale - Députée de la 1ère circonscription de Gironde.
- **Sonia DUBOURG-LAVROFF** IGAENR, ancienne directrice de l'Agence Erasmus+
- **Antoine GODBERT**, ancien directeur de l'Agence Erasmus+, Président

- d'Euro App
- **Marcel GRIGNARD**, président Confrontations Europe
- **Isabelle JEGOUZO**, Chef de la Représentation en France de la Commission européenne
- **Michel JOUVE**, Professeur émérite, Université Bordeaux Maigne Bordeaux 3, ancien directeur de l'agence Erasmus+
- **Torben KORNBECH RASMUSSEN**, Ancien directeur général de l'Education - Danemark
- **Catherine LALUMIERE**, ancienne Ministre, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris
- **Alain LAMASSOURE**, Député européen, membre de la Commission des affaires économiques et sociales du Parlement européen
- **Anne MACEY**, Déléguée générale Confrontations Europe
- **Xavier NORTH**, Inspecteur Général des Affaires culturelles et de la communication, Ministère de la Culture et de la Communication
- **Julien PEA**, Ambassadeur 25 ans Erasmus en France, Directeur de la Maison de l'Europe en Franche-

- Comté
- **Jean-Robert PITTE**, Professeur émérite à l'Université de Paris Sorbonne, Président de l'Université Paris Sorbonne de 2003 à 2008 et fondateur de l'Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi en 2006
- **Yannick PROST**, Conseiller Service Premier Ministre - Direction de la Ville et de la Cohésion urbaine - Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
- **Odile QUINTIN**, Présidente du Cercle Erasmus. Professeur ESCP - Ancienne directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne (2006-2010)
- **Régis RITZ**, Professeur émérite, Université Bordeaux Maigne Bordeaux 3 - Conseil européen des langues
- **Jean-Marc ROIRANT**, Secrétaire général de La Ligue de l'enseignement
- **Cédric VILLANI**, Directeur de l'Institut Henri Poincaré et professeur à l'Université Claude Bernard Lyon 1

L'AGENCE, SES MOYENS ET SA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE



Vers une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Dans le cadre d'une politique d'emploi plus à même de répondre aux exigences du programme qui voit une forte augmentation des crédits d'intervention jusqu'en 2020, le plafond d'emplois a été fixé en 2016 à 111,5 ETP par l'Assemblée générale du GIP. Il est en progression de six ETP par rapport à 2015. 22 offres de recrutement ont été publiées et environ 330 candidatures reçues. Neuf stagiaires ont par ailleurs été accueillis. Dans un objectif de développement des compétences au service de la performance de l'Agence Erasmus + France / Education Formation, la formation demeure un axe fort : en 2016, les personnels ont suivi au total 600 jours de formation, soit une moyenne annuelle de 5,38 jours par personnel. L'Agence est également accompagnée depuis la mi-2015 pour l'établissement d'une cartographie des emplois et des compétences.

Une politique d'achat privilégiant les PME et les achats durables

La politique d'achat de l'Agence se décline autour des principaux axes suivants :

- ▶ assurer la performance économique des achats pour réduire les coûts supportés par l'Agence ;
- ▶ faciliter l'accès des PME aux marchés publics,

l'objectif étant de leur réserver 50% du montant total des achats ;

- ▶ développer les achats durables avec un objectif de 15% des marchés comportant des clauses sociales et de 30% des marchés comportant des clauses environnementales.

La politique d'achat en matière de développement durable va en outre au-delà des clauses de marché en inscrivant l'Agence dans une dynamique de :

- 1.** recyclage généralisé et tracé des déchets de toute nature (papier, carton, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois et métal) avec une volonté de valorisation directe des éléments avant recyclage (dons de matériel à des associations), réutilisation des matières premières par les acteurs de l'économie sociale et solidaire ; dans le cadre de cette démarche l'Agence a été mise en avant par l'Association Aquitaine des Achats Responsables (3 AR) sur son aptitude à favoriser le remplacement durable de son mobilier (prendre en compte le cycle de vie des équipements et mieux anticiper la gestion de leur fin de vie) ;
- 2.** utilisation environnementale de l'énergie (énergie « verte », maîtrise des consommations) ;
- 3.** optimisation des équipements au regard des infrastructures (mobilier de bureau, équipements techniques, éclairage).

Le rôle pionnier de l'Agence pour l'expérimentation comptable GBCP

Depuis 2013, l'Agence se prépare à cette refonte en profondeur du cadre général qui structure la gestion budgétaire et comptable de l'Etat et de ses opérateurs, basée sur le décret « GBCP » de 2012, renouvelant la base réglementaire précédente qui datait de 1965. La mise en œuvre du décret, qui s'impose aux opérateurs depuis le 1er janvier 2016, implique l'existence de deux nomenclatures distinctes : la nomenclature budgétaire et la nomenclature comptable.

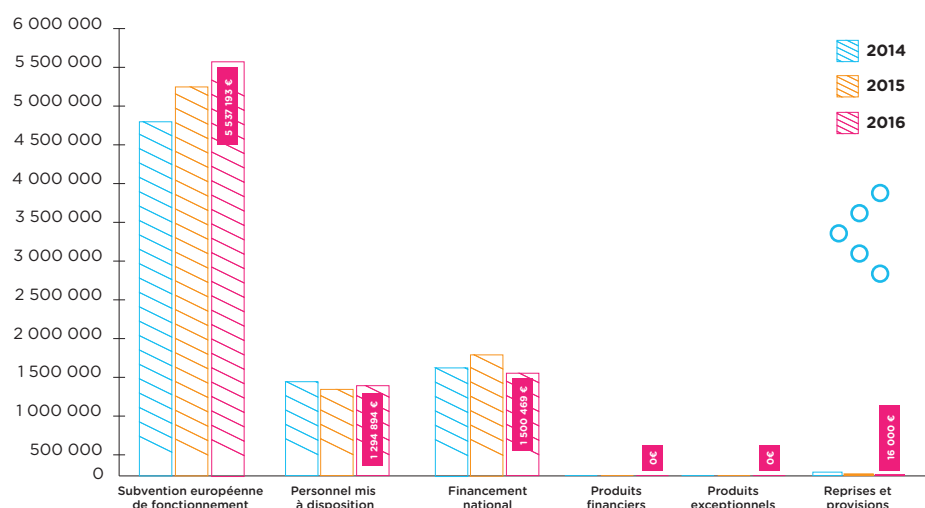
La nomenclature budgétaire est définie par chaque établissement après une étroite collaboration de tous les services : elle porte la comptabilité budgétaire, en autorisations d'engagements et en crédits de paiements. La comptabilité budgétaire est impactée par les mouvements financiers : une dépense ou une recette n'a d'impact budgétaire que si elle est payée/encaissée au cours de l'année. La nomenclature comptable porte la comptabilité générale selon le principe des droits constatés. Une recette ayant son origine une année doit être constatée au cours de l'exercice comptable

concerné. Elle impactera le résultat comptable de l'exercice. En revanche, en l'absence d'encaissement au cours du même exercice, la recette ne sera pas doublée d'effet budgétaire. Ce dernier interviendra durant l'année de l'encaissement de la recette.

La mise en œuvre de cette double comptabilité a pu se faire dans le cadre de l'application WinM9 GBCP. Cet outil informatique, nouvellement créé par l'éditeur GFI, a subi de nombreux ajustements tout au long de l'année 2016 (148 mises à jour du logiciel).

Une hausse de crédits pour une gestion efficiente du programme

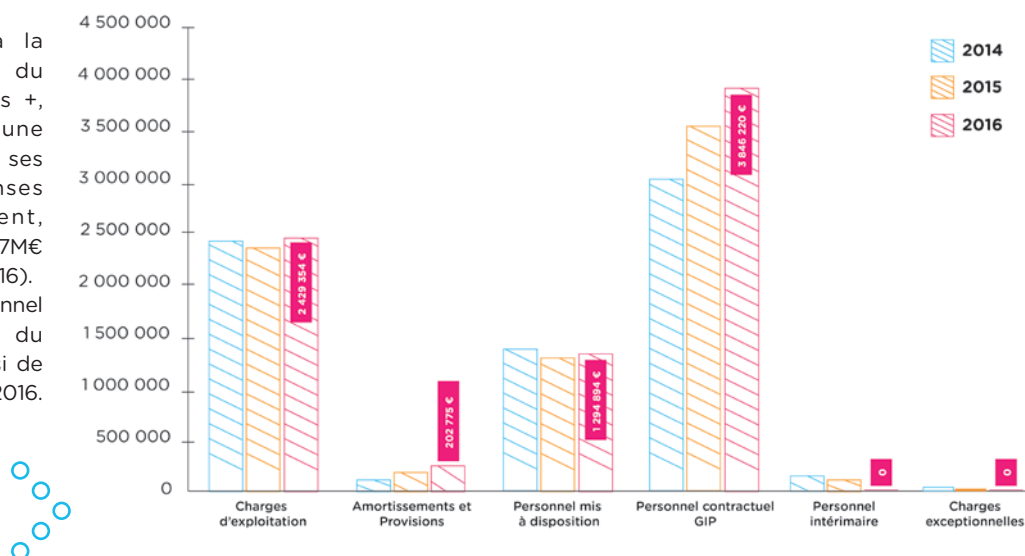
Repartition des produits - exercices 2014 à 2016



Depuis le lancement du nouveau programme Erasmus + en 2014, l'Agence connaît une progression de ses crédits de fonctionnement et d'intervention. La subvention européenne de fonctionnement progresse de 808K€ entre 2014 et 2016. La contribution nationale au fonctionnement de l'Agence repose sur les subventions versées et sur le personnel mis à disposition (2 935K€ en 2014 ; 2 795K€ en 2016).

Repartition des charges - exercices 2014 à 2016

Pour faire face à la montée en charge du programme Erasmus +, l'Agence connaît une hausse de 10% sur ses principales dépenses de fonctionnement, présentées ci-dessus (7M€ en 2014 ; 7,7M€ en 2016). Les charges de personnel contractuels au sein du GIP progressent ainsi de 806K€ entre 2014 et 2016.



Stratégie



PARTIE 2

FAVORISER L'EMPLOYABILITE DES PUBLICS FRAGILES

Offrir une ouverture européenne aux publics les plus fragilisés est une priorité du programme Erasmus +. Le bénéfice d'une expérience de mobilité ou de coopération européennes est aujourd'hui repérable dans le parcours des individus. Elle favorise l'inclusion sociale et développe l'employabilité des personnes.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a soutenu et accompagné cette évolution en :

- ciblant les jeunes en formation professionnelle sur les premiers niveaux de qualification (un tiers de l'enveloppe budgétaire leur est dédié) ;
- promouvant les opportunités du programme auprès des publics en situation de handicap, en partenariat avec les structures locales et les réseaux spécialisés, et en développant les partenariats avec les acteurs de la lutte contre l'illettrisme ;
- intensifiant la valorisation des projets et des expériences individuelles de mobilité de publics peu qualifiés ou en situation de handicap ;
- accompagnant les acteurs nationaux dans l'expérimentation de dispositifs innovants en particulier sur la reconnaissance des compétences transversales et la prévention du décrochage en apprentissage ;
- initiant un travail de repérage fin et d'analyse de la participation des publics les plus éloignés de la mobilité au programme Erasmus + ;
- accroissant la coopération avec les autres agences nationales : des délégations françaises issues d'établissements de formation, d'écoles, d'associations ont participé à sept séminaires ou conférences européennes (Activités Transnationales de Coopération) dont six ciblaient spécifiquement les publics fragiles autour des thèmes de l'inclusion et de l'équité scolaire, de l'éducation des réfugiés, des publics handicapés, de l'éducation des détenus.



En 2016, l'Agence a ainsi favorisé et accompagné l'émergence de projets de partenariats au bénéfice des publics les plus fragilisés.

Une plateforme numérique a été lancée, permettant de former les professionnels de l'orientation à la détection de besoins de formation en compétences de base. Ce projet, porté par l'Agence dans le cadre de l'Agenda européen pour l'éducation des adultes (AEFA / Erasmus + action-clé 3), a été réalisé en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels. Plus de 2 000 parcours de formation de conseillers en orientation ont été validés à ce jour. Notons la signature par l'Agence de la charte pour que le numérique profite à tous « Mobilisons-nous contre l'illettrisme » lors des journées du numérique à Lyon les 6 et 7 septembre 2016.

► L'Agence a par ailleurs initié une collaboration active avec les Abilympics qui s'est concrétisée par une participation active à cet événement international, véritables « olympiades » internationales des métiers pour les personnes handicapées. Ils se sont déroulés pour la première fois en France, à Bordeaux, les 25 et 26 mars. Ce partenariat s'est décliné à travers la participation à des tables-rondes, une communication croisée et la production d'un dépliant Erasmus + sur les personnes en situation de handicap et d'une page web dédiée sur notre site Internet.



► L'Agence a également développé la plateforme européenne EPALE dédiée aux acteurs de la formation continue et de l'éducation des adultes. Dans ce cadre, des rencontres thématiques ont été organisées à l'automne 2016 et ont rassemblé les professionnels autour des enjeux des publics les plus éloignés de l'emploi, des compétences clés et de l'inclusion éducative des réfugiés.



► Un guide d'évaluation des compétences transversales a été réalisé en partenariat avec l'Agefos-PME, le CAFOC de Nantes et des experts dans le cadre de l'AEFA. Le référentiel qui porte sur douze compétences transversales est en concordance avec le référentiel du certificat des connaissances et de compétences professionnels. Il s'appuie sur une méthodologie innovante et des expérimentations conduites sur les territoires auprès de publics peu qualifiés.



► La problématique de l'intégration éducative des réfugiés est fortement montée en puissance tout au long de l'année, elle a constitué un axe de réflexion de l'Agence, qui s'est concrétisé par un atelier sur ce sujet lors de notre conférence annuelle à Strasbourg. Les regards croisés de l'Agence, de son homologue slovaque et de l'OFAJ alliés aux expériences de porteurs de projets Erasmus + ont fait l'objet d'une promotion destinée à susciter de nouveaux projets sur cet enjeu d'inclusion.

Enfin, les travaux de recherche, d'enquête et d'exploitation des données issues des projets Erasmus + ont permis de rendre visible et quantifiable la démocratisation du programme.

MOBILISER LES INSTITUTIONS ET LES ENTREPRISES SUR LES TERRITOIRES

La réussite du programme Erasmus + et

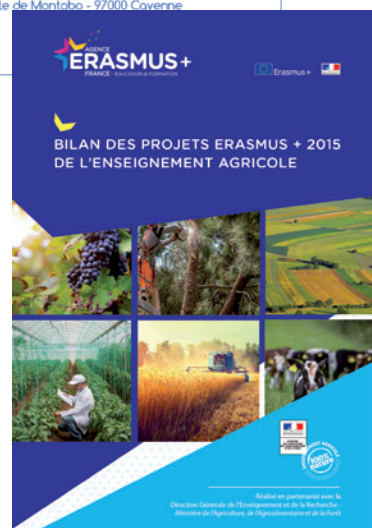
l'atteinte de ses objectifs tient à sa capacité à répondre efficacement aux préoccupations des acteurs locaux, à s'ancrer dans les réalités et les enjeux territoriaux. La profonde mutation de l'organisation territoriale en France et le développement de stratégies locales multi-acteurs ont orienté l'action de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation en 2016 dans son deuxième objectif stratégique.

En 2016, l'enjeu a été triple :

- ▶ continuer à assurer l'égalité d'accès au programme sur l'ensemble des territoires et pour tous les acteurs ;
- ▶ déployer une démarche ciblée, pour des publics ou sur des enjeux spécifiques identifiés (premiers niveaux de qualification, personnes en situation de handicap notamment) ;
- ▶ accompagner et contribuer aux dynamiques structurantes sur les territoires (en particulier les COREMOB*), tout en soutenant les acteurs sur des problématiques identifiées (Assises territoriales pour la mobilité des apprentis).

C'est dans ces perspectives que se sont inscrits :

- ▶ le développement significatif des projets Erasmus + en consortia, associant, sur un territoire ou autour d'une thématique, des acteurs variés et complémentaires. Les projets académiques pour la mobilité des personnels ont par exemple fait l'objet d'un accompagnement intensif de la part de l'Agence. De même, un travail de promotion et de sensibilisation a été engagé auprès des campus des métiers (projets de partenariats) et des pôles de compétitivité (promotion de l'action centralisée des alliances sectorielles) ;
- ▶ la dynamique partenariale et territoriale des Assises pour la mobilité des apprentis a été poursuivie. Accueillie par la Région Bretagne pour sa deuxième édition (30-31 mai 2016), ces rencontres permettent des échanges de pratiques sur les leviers et les obstacles de la mobilité de ce public cible d'Erasmus + ;



- ▶ une collaboration renforcée avec les établissements de l'enseignement agricole et des actions en lien avec les problématiques et les atouts spécifiques de ce secteur. Un état des lieux a notamment été réalisé conjointement. Il permet de disposer d'une photographie de la place des établissements de l'enseignement agricole, public et privé dans le programme Erasmus +. Il a été présenté à deux voix avec la Direction de l'éducation et de la recherche du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt lors de la 19ème Journée nationale de la Coopération internationale (EPL La Gazotte, Sainte-Affrique, du 2 au 4 novembre 2016).

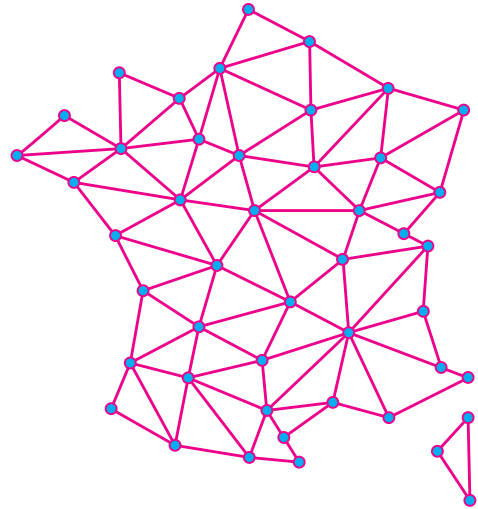
* les comités régionaux de la mobilité internationale

La diffusion d'Erasmus + dans les territoires et la mobilisation des acteurs s'appuient significativement sur le réseau des développeurs Erasmus +, initié par l'Agence en 2010 et qui rassemblait, en décembre 2016, 580 développeurs. Présents sur l'ensemble des territoires et accompagnant les établissements et structures de tous les secteurs éducatifs, ils permettent d'allier proximité et expertise.

En 2016, l'Agence a considérablement renforcé l'offre de services accessible aux membres du réseau des développeurs Erasmus +. Au-delà des activités d'accompagnement et de conseil, un travail important a été réalisé en matière d'offre de formation à distance, par secteur et par thématique.

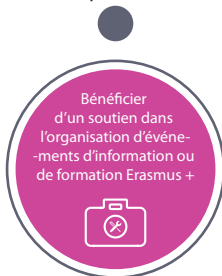
Ces travaux ont donné lieu à un repérage de pratiques de terrain et des préconisations qui nourriront l'évaluation à mi-parcours du programme prévue en 2017.

580
développeurs
Erasmus +



L'OFFRE DE SERVICES POUR LES DÉVELOPPEURS ERASMUS +

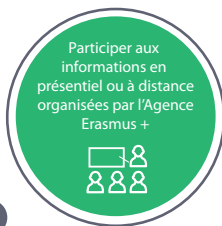
Supports de présentation, objets promotionnels Erasmus +, publications, intervention de représentants de l'Agence



Publication des coordonnées des développeurs sur le site de l'Agence Erasmus +



Réunions régionales, plateforme collaborative, forums de discussions, séminaires de contact



Classes virtuelles, supports de formation, réunions régionales



Newsletter des développeurs, actualités sur la plateforme



Cercle national, Comité Consultatif, groupes de travail

RENFORCER LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS LE SUPÉRIEUR



Les financements dédiés aux activités du programme Erasmus + (2014-2020) **hors de l'Union européenne** s'élèvent à 1,68 milliard et permettent de financer des activités de coopération avec les 168 pays partenaires du monde tels que les mobilités internationales de crédits, les projets de renforcement des capacités, la création de Masters Erasmus Mundus et enfin les activités Jean Monnet.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation s'est engagée dans une campagne intense de promotion de ces actions et accompagne les établissements français d'enseignement supérieur qui le souhaitent dans le dépôt des projets.

Le plan d'action Mobilité internationale de crédits avec les Balkans occidentaux

Action très attendue par les établissements français, la mobilité internationale de crédits connaît une demande importante depuis son lancement en 2015. Suite à un travail de promotion et d'information, les 119 projets qui ont été déposés en 2016 représentent l'équivalent de 236% du budget disponible pour la France (14 millions d'euros).

En 2016, un plan d'action spécifique pour favoriser les projets de mobilité de crédits avec la zone des Balkans occidentaux a été mis en place. Il a permis de :

- ▶ sensibiliser les établissements français aux opportunités de financements et de coopération avec les pays des Balkans occidentaux en organisant ou en participant à des événements dédiés : Journée enseignement supérieur - dimension internationale et actions centralisées (19 septembre 2016), Forum universitaire franco-balkanique (4 juillet 2016), comité franco-bosnien pour l'enseignement supérieur (novembre 2016)
- ▶ mettre en réseau des établissements d'enseignement supérieur français et des pays des Balkans occidentaux avec l'aide des ambassades de France dans les pays concernés et développer ainsi de nouveaux projets.

Pour les Balkans occidentaux, le nombre de candidatures est, au dernier appel à propositions (février 2017), de 23 pour un budget demandé de 2 148 096 € contre 14 en 2015 pour un budget demandé de 1 099 391€.

Les activités Jean Monnet pour favoriser les études et les recherches sur l'Union Européenne

L'Agence encourage les établissements d'enseignement supérieur à déposer des candidatures Jean Monnet afin de favoriser le développement des études et des recherches sur les sujets relatifs à l'Union européenne et de permettre ainsi aux étudiants et aux jeunes professionnels d'acquérir des connaissances sur l'Union Européenne et ses valeurs et de les diffuser auprès des citoyens européens. Elle a ainsi organisé, le 22 novembre 2016, à Paris, une journée d'information dédiée aux activités Jean Monnet (chaires, modules, projets et réseaux). Y ont été mis en lumière :

- ▶ le besoin de créer un label Jean Monnet pour une meilleure pérennisation des projets une fois la période de cofinancement passée et pour la reconnaissance des études et recherches sur les questions européennes ;
- ▶ la nécessité d'une meilleure diffusion des études européennes vers la société civile, avec par exemple des actions de retour à l'école (« *back to school* ») ; une implication dans les universités du temps libre ; la formation d'ambassadeurs Erasmus + ;
- ▶ l'importance du maillage territorial et de l'existence de Centres d'excellence régionaux de référence.
- ▶ la valorisation des carrières des enseignants engagés dans les activités Jean Monnet, de leur investissement dans l'obtention de chaires, la création de modules et de Centre d'Excellence Jean Monnet, et plus généralement dans les projets européens.

Une coopération renforcée avec les bureaux Erasmus + des pays partenaires dans le cadre des projets de renforcement des capacités

Le nombre de projets sélectionnés impliquant un établissement d'enseignement supérieur français a augmenté de manière importante entre 2015 et 2016 passant de 29 à 41. Le taux de sélection français est passé de 21 à 28 % sur la même période. Parmi les projets sélectionnés, on retrouve une prédominance de projets multinationaux et conjoints ainsi qu'une forte orientation de la présence française vers les

régions du sud de la Méditerranée et d'Asie. De plus, 44% des projets sélectionnés en 2016 pour la « région » Afrique-Caraïbes-Pacifique impliquent au moins un établissement d'enseignement supérieur français.

Afin d'encourager le développement de nouveaux projets de renforcement des capacités avec les pays du « voisinage Est », l'Agence a participé, aux côtés d'établissements français et des directeurs des bureaux Erasmus + de la région au séminaire de contact de la Commission européenne, à Kiev en novembre 2016.

L'Agence est également intervenue, sur invitation du directeur du bureau Erasmus + en Tunisie à la journée Erasmus + organisée à Hammamet le 17 novembre 2016.

La France maintient sa position de leader sur les Masters Erasmus Mundus

Sur les 27 Masters Erasmus Mundus sélectionnés en 2016, 15 impliquent au moins un établissement français et 8 sont coordonnés par un établissement français. La majorité des Masters sélectionnés est en sciences dures et sciences naturelles.



27

**masters Erasmus Mundus
sélectionnés en 2016**



15

**impliquent au moins un
établissement français**

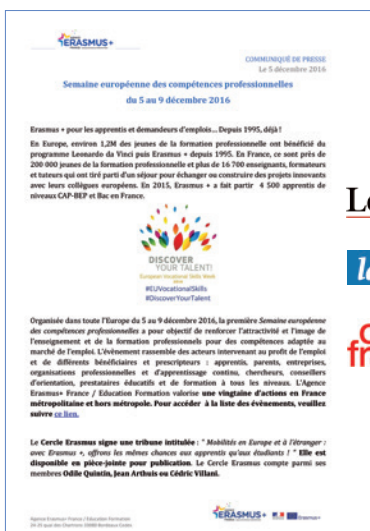


8



**sont coordonnés par un
établissement français**

PRÉSERVER UNE IMAGE POSITIVE AUPRÈS DES CITOYENS



Les Echos

la Croix

ouest france

En 2016, quatre actions de relations publiques de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation ont provoqué un impact médiatique, politique et institutionnel permettant *in fine* d'illustrer pour le grand public la pluralité des profils et des réponses apportées par Erasmus +.

Une conférence de presse sur les résultats des actions centralisées et décentralisées d'Erasmus + en 2015 a été organisée le 18 mars 2016, à Paris, au sein des salons de la Représentation de la Commission européenne. Les nombreuses retombées presse ont fait mieux connaître un programme démocratique (publics éloignés de l'emploi) et populaire (demande très supérieure à l'offre) et ce dans le contexte de la préparation de la révision du budget à mi-parcours en 2017.

La conférence internationale Erasmus + 2016*, positionnée sur un sujet politique et d'actualité avec les suites données à la *Déclaration de Paris* adoptée le 17 mars 2015 à l'initiative de la France a été organisée les 10 et 11 octobre au sein du Conseil régional Grand Est (Strasbourg), avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et l'agence Erasmus+ slovaque (SAAIC) dans le cadre de la Présidence slovaque du Conseil de l'Union européenne. Une conférence de presse très suivie s'est tenue au sein du lycée professionnel d'Illkirch avec madame la ministre Najat Vallaud-Belkacem pour annoncer le programme des 30 ans d'Erasmus + en 2017 ainsi que les résultats 2015 et le besoin de budgets complémentaires.

La tribune du Cercle Erasmus sur l'apprentissage, publiée dans le cadre de la première semaine européenne des compétences professionnelles, a permis de répondre à un article de *la Croix* demandant l'ouverture du programme aux apprentis. Parue dans *Les Echos*, *Ouest France* puis finalement dans *la Croix*, elle a permis de faire très largement connaître l'ouverture du programme aux publics de la formation professionnelle depuis 1995.

* www.conferasmus.eu

Enfin, **l'annonce* des 30 ans d'Erasmus + en 2017** et l'organisation de l'événement de lancement national le 9 janvier 2017 à l'Odéon-Théâtre de l'Europe ont mobilisé très largement nos équipes et nos moyens en 2016. Le Haut patronage de la Présidence de la République a permis de travailler très vite avec les principaux cabinets ministériels concernés par la gestion d'Erasmus + en France (éducation et enseignement supérieur, travail et formation professionnelle, jeunesse et sport). Cette approche interministérielle a positionné notre sujet dans l'agenda des ministres et des autorités européennes (Commission et

Parlement européens). Cet événement a été conçu comme un spectacle « Ted » au profit des porteurs de projets et des citoyens bénéficiaires d'Erasmus +. Les retombées médiatiques ont traité de cette diversité et de projets de mobilité et de partenariats utiles à la construction d'une citoyenneté européenne et à l'insertion professionnelle des Français : elles ont permis de toucher plus de 42 millions d'individus via une centaine de retombées médias, ce qui représente un équivalent d'achat d'espace publicitaire de 4,1 millions d'euros.

La politique de communication vers le grand public s'est également intensifiée avec la réalisation de trois dépliants (étudiants, apprentis, personnes en situation de handicap), de supports dédiés aux 30 ans d'Erasmus + : un *Recueil de projets Erasmus +*, le *Passeport de la mobilité avec Erasmus Students Network France* et *Toute l'Europe*, des éditions spéciales en partenariat avec *Le Monde*, *L'Etudiant* et *Vocable*, trois émissions sur TV5 Monde ainsi que la série *Les Haut-parleurs* avec une diffusion complémentaire sur notre site www.generation-erasmus.fr.

Ces productions sont donc au service de nos outils web, privilégiés pour le grand public. De plus, le site www.erasmusplus.fr a été développé par les deux agences Erasmus + françaises pour une mise en ligne début 2017. L'impact sur les réseaux sociaux est de plus en plus sensible : régulièrement en tendance nationale sur Twitter, **#conferasmus** donne accès au plus grand nombre à nos événements nationaux et sectoriels ; les comptes de l'Agence ont connu une progression de 54% pour Twitter et 20% sur Facebook, ceux de Génération Erasmus+ une progression de 64% sur Twitter et de 51% sur Facebook. Le site Génération Erasmus a vu sa fréquentation augmenter (+37%) grâce au partage de publications répondant aux attentes des internautes : GIF animés, témoignages, vidéos, tchats et concours sponsorisés, échanges de contenus avec nos partenaires Courrier International, le CIDJ ou l'Etudiant.

Le programme de l'Union européenne Erasmus + faisait face à un défi : faire valoir son aspect intersectoriel sous la marque Erasmus. L'année 2016 a donc été marquée par **l'atteinte d'un objectif majeur pour la notoriété d'Erasmus + en France** : la reconnaissance des publics variés qui en bénéficient, au-delà des étudiants, à plus de publics et aux moins favorisés en particulier.



* <http://bit.ly/2kQqFyt>

PROMOUVOIR DES PROJETS DE QUALITÉ



La gestion du programme Erasmus + est l'une des missions centrales de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, qui veille à la bonne mise en œuvre des différentes étapes des appels annuels à propositions. L'Agence a défini deux axes prioritaires qui concourent à la gestion efficace du programme : **accroître la qualité des projets financés et optimiser l'utilisation des financements européens**. Afin de promouvoir des projets de qualité, l'Agence s'implique dans l'accompagnement des porteurs de projet : organisation de réunions d'information, entretiens téléphoniques individuels, édition de guides et d'outils d'accompagnement, réalisation de visites de suivi sur site.

Organiser l'appel à propositions 2016

Si le nombre de dossiers de candidature traités par l'Agence pour l'ensemble des actions en 2016 connaît un léger retrait par rapport à 2015 (2 021 dossiers de candidatures contre 2 124 en 2015) du fait de la montée en puissance des consortia, la demande de financements est en revanche élevée (237,3 millions d'euros de financements demandés contre 124,2 millions d'euros disponibles). Cette tendance traduit le déploiement des politiques en faveur de la mobilité internationale. On constate en 2016 une mobilisation croissante des GIP académiques au bénéfice des établissements de leurs territoires : le nombre de candidatures déposées par des GIP académiques augmente de 30% entre 2015 et 2016. Davantage de projets coordonnés par des GIP sont financés en 2016 (27 contre 23 en 2015 soit +17%). La subvention qui leur est versée progresse également de 37% en 2016 pour atteindre 10,6 millions d'euros. La sélection des projets est confiée à des experts indépendants, qui bénéficient d'une formation de la part de l'Agence et appliquent les critères d'évaluation définis au niveau européen. L'appel à manifestation d'intérêt 2016 a permis d'élargir le panel des experts, en priorité pour le secteur de l'enseignement supérieur.

Accroître la qualité des projets

Les réunions de lancement organisées par l'Agence pour l'appel à propositions 2016 ont rassemblé **1 181 participants, soit 989 organismes représentés**. 16 classes virtuelles ont été organisées sur des thématiques diverses, comme la préparation des rapports intermédiaires des bénéficiaires de l'appel à propositions 2014. L'Agence poursuit aussi son ouverture en direction des publics les plus en difficulté. L'Agence a ainsi mené des travaux visant à mieux connaître la cartographie des établissements REP et REP+ impliqués dans le programme. Elle fait de la lutte contre le décrochage scolaire un des thèmes prioritaires pour 2016. Au total, la moitié des jeunes, étudiants, élèves ou apprentis, stagiaires de la formation professionnelle participant au programme Erasmus + peuvent être considérés comme des publics avec moins d'opportunités. L'accompagnement des porteurs de projets se réalise également en amont, sur la qualité des candidatures et l'éligibilité des projets au programme. En 2016, le taux d'éligibilité est au-dessus de 99%, en progression régulière par rapport à 2014 et 2015 où il s'établissait sous la barre des 98%. L'accent est porté sur l'accompagnement à la rédaction des rapports

En 2016 :

1 855

évaluations de
candidatures
réalisées par
215 évaluateurs

Moyenne de candidatures/évaluateur :

9

(intermédiaires et finaux) et sur l'évaluation de l'impact des projets. L'Agence réalise déjà des guides d'aide à la rédaction des rapports finaux et s'emploie à maintenir la qualité des contrôles réalisés.

Des missions à l'Agence, dédiées à la qualité des projets

La qualité est un instrument essentiel participant à la bonne gestion du programme et à l'amélioration continue de la performance. Cette démarche s'articule autour de deux axes :

- ▶ l'animation du dispositif de contrôle interne et le maintien de la documentation qualité, afin d'assurer la fiabilité de l'information et la conformité des actions de l'Agence au regard de la réglementation applicable au programme ;
- ▶ la coordination du dispositif de pilotage de la performance, par la mesure de l'atteinte des objectifs et le suivi d'indicateurs.

Par ailleurs, l'Agence est force de proposition sur cet aspect dans le réseau des agences nationales Erasmus + de toute l'Europe ; elle s'inspire en retour des bonnes pratiques de ses homologues. Ce réseau permet de développer la coopération européenne entre opérateurs de la mobilité, et tout particulièrement en 2016 avec :

- ▶ la participation de délégations françaises à cinq séminaires de contact, une conférence thématique sur l'intégration éducative des réfugiés et un séminaire de formation sur l'internationalisation des établissements de formation professionnelle ;
- ▶ l'organisation, pour la deuxième année, de la conférence annuelle internationale Erasmus + en partenariat avec une autre agence nationale, celle de Slovaquie ;
- ▶ la participation des agences européennes à la conférence de lancement des 30 ans du programme et la réalisation d'une vidéo* réalisée conjointement avec 27 d'entre elles ;
- ▶ une politique active d'échanges de personnels (job shadowings) avec les agences Erasmus + d'Espagne, de Finlande, d'Allemagne et d'Italie ;
- ▶ la constitution du réseau informel des directeurs d'agences nationales qui se réunit chaque semestre dans le pays de la Présidence du Conseil de l'Union européenne, pour travailler, en amont des réunions des directeurs organisées par la Commission européenne, sur la revue du programme à mi-parcours, l'impact et la simplification des procédures.

Améliorer la performance financière

La qualité des projets repose sur la capacité des organismes bénéficiaires à utiliser pleinement les financements octroyés conformément aux règles du programme. Dans cette perspective, l'Agence a initié un groupe de travail réunissant les gestionnaires et les agents comptables d'établissements publics afin de réaliser un guide de gestion financière, téléchargeable depuis la plateforme Penelope + :

<http://www.erasmusplus.fr/penelope>

L'utilisation d'un système de subventions simplifié autour de forfaits a permis aux porteurs de projets d'optimiser leurs crédits. Participe également à cet objectif, la prise en compte de la performance passée dans la détermination du montant octroyé aux projets. Celle-ci a été introduite fin 2013, afin d'encourager les porteurs sélectionnés à utiliser pleinement les subventions accordées. Les taux d'utilisation des subventions ont ainsi progressé, en particulier pour l'enseignement supérieur : 95,21% pour les projets 2014 finalisés, en progression de 4 à 8 points selon les actions par rapport aux projets 2013.

* <http://bit.ly/2IUzY7o>

Les résultats 2016



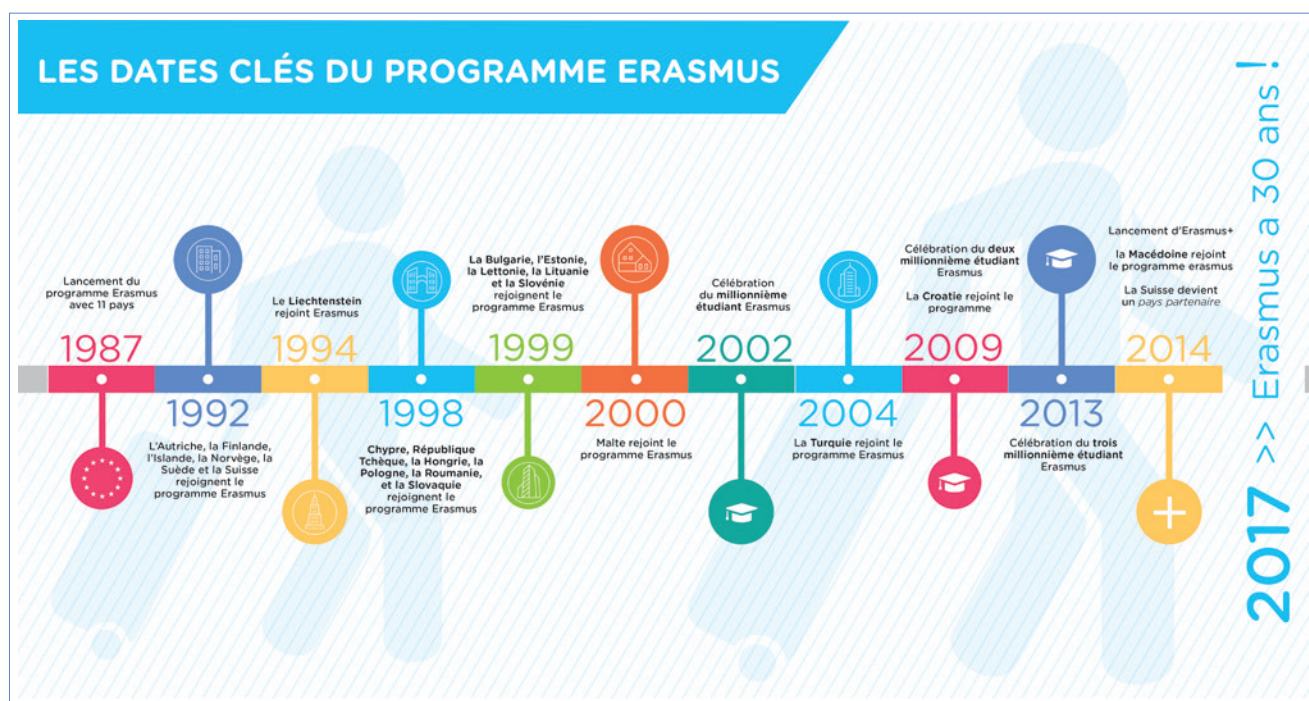
D'ERASMUS À ERASMUS + EN EUROPE / 30 ANS

Construit à partir d'échanges pilotes d'étudiants entre 1981 et 1986, le programme Erasmus a été adopté le 15 juin 1987 par le Conseil des ministres de l'Education. A l'époque, le programme n'impliquait que onze pays : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. Au cours de la première année de son lancement en 1987-1988, Erasmus a permis à 3 000 étudiants européens d'effectuer une mobilité à l'étranger*.

Au cours des 30 dernières années, les programmes ont donné à **plus de 9 millions de personnes dont 4,4 millions d'étudiants**, la possibilité d'effectuer une mobilité à l'étranger.

Si dans les années 1990, le programme ne ciblait que les étudiants, Erasmus + s'adresse aujourd'hui à des publics très variés : **élèves du primaire et du secondaire, élèves des lycées professionnels, apprentis, demandeurs d'emploi, étudiants, jeunes volontaires, professionnels de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du monde associatif et sportif.**

Depuis 2014, le programme Erasmus + rassemble **33 pays participants et 168 pays partenaires du monde entier.**



Erasmus + 2014-2020 en Europe

Participant de la *Stratégie Europe 2020* en matière de croissance, d'emploi et d'innovation, Erasmus + vise à favoriser l'insertion professionnelle en particulier celle des jeunes, à promouvoir le multilinguisme, à réduire le décrochage scolaire, à favoriser la reconnaissance des compétences et des certifications (Europass, le cadre européen des certifications, ECVET, Youthpass etc.),

à développer l'inclusion sociale et l'accès au programme des publics les moins favorisés, et à soutenir l'innovation et la coopération en Europe, et aussi avec les pays partenaires de l'UE.

Erasmus + regroupe l'ensemble des anciens programmes européens dédiés à l'éducation, la formation, la jeunesse (Comenius, Erasmus, Erasmus Mundus, Leonardo da Vinci, Grundtvig, Jeunesse en action, Jean Monnet, Alpha, Edulink) et intègre un nouveau volet sport.

* - La Commission européenne : http://ec.europa.eu/education/resources/statistics_fr



Pour la période 2014-2020, le programme œuvre dans six secteurs : enseignement scolaire, formation professionnelle, enseignement supérieur, éducation des adultes, jeunesse et sport et se décline en trois actions clés :

Action Clé n° 1 : projets de mobilités

Les mobilités d'études, de stage, de formation et d'enseignement en Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de formation, y compris hors du cadre scolaire (échanges de jeunes, service volontaire européen). Pour l'enseignement supérieur et le secteur jeunesse, certaines mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (pays hors Europe). L'objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clefs et développer la compréhension interculturelle.

Action Clé n° 2 : projets de partenariat

Plusieurs types de partenariats sont proposés :

- ▶ **des projets de partenariat** soutenant le développement ou le transfert de pratiques innovantes et s'appuyant sur des coopérations entre les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, et ceux issus de la société civile ou des secteurs socio-économiques ;
- ▶ **des alliances de la connaissance** visant à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le monde des entreprises ;
- ▶ **des alliances sectorielles** visant à renforcer les liens entre la formation professionnelle et le monde des entreprises ;
- ▶ **des projets de renforcement des capacités** menés avec des pays hors Europe visant à moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires d'Erasmus + ;

▶ des projets de renforcement des capacités

dans le domaine de la jeunesse soutiennent le développement de l'animation socio-éducative, de l'apprentissage non formel et du volontariat, promeuvent les possibilités d'apprentissage non formel avec les pays partenaires du programme ;

- ▶ **des plateformes d'e-communication** : e-twinning, School Education Gateway (pour l'enseignement scolaire), EPALE (pour l'éducation des adultes), notamment.

Action Clé 3 : soutien à la réforme des politiques

Les activités de soutien à la réforme des politiques visent à réaliser les objectifs européens, en particulier la *stratégie Europe 2020*, le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (*Education et formation 2020*) et la stratégie européenne en faveur de la jeunesse. Cette action permet de créer un environnement favorable à l'atteinte des objectifs politiques européens notamment à travers le développement d'une expertise scientifique, la coopération avec les organisations internationales, le renforcement du dialogue entre les utilisateurs du programme et les responsables politiques.

Cette action soutient également la mise en œuvre d'un cadre général facilitant la mobilité européenne à la fois en développant des plateformes coopératives européennes et en renforçant la transparence et la reconnaissance des compétences acquises lors des mobilités.



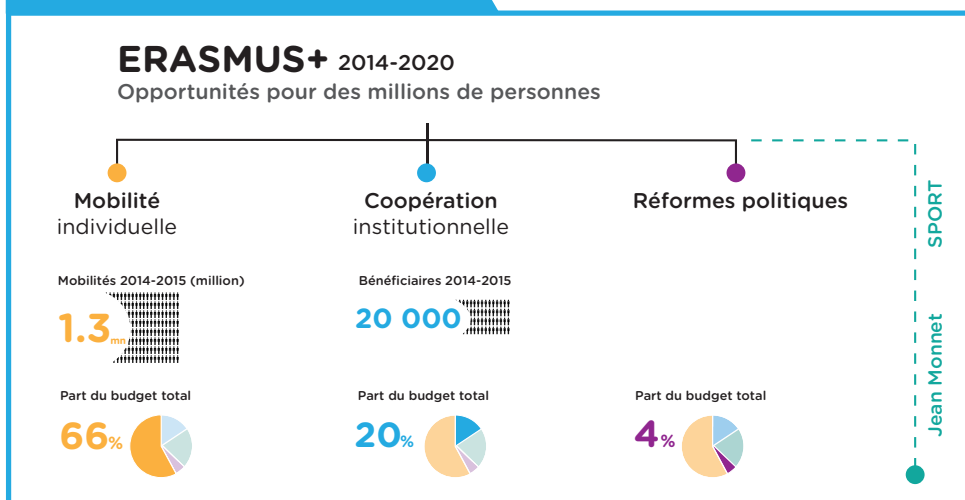
Activités Jean Monnet

Les activités *Jean Monnet* soutiennent l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne au niveau mondial.

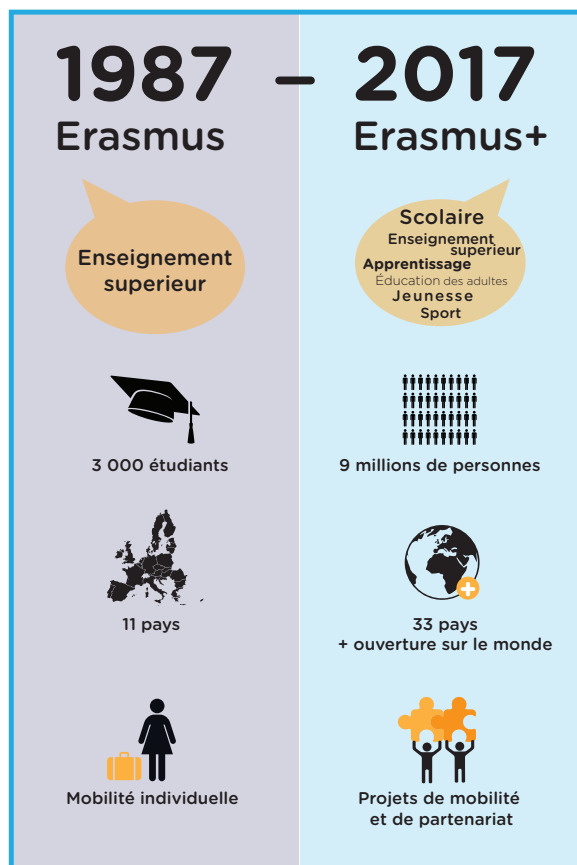
Sport

Le volet sport promeut l'intégrité du sport, soutient les approches innovantes pour établir les principes européens de bonne gouvernance dans le sport, les stratégies européennes pour l'inclusion sociale et l'égalité des chances et encourage la participation dans le sport et les activités physiques.

PLUS QUE DE LA MOBILITÉ



Pour la période 2014 - 2020, le programme bénéficie d'un budget de 14,7 milliards d'euros auquel s'ajoute 1,68 milliard d'euros pour les activités liées à la dimension internationale (hors UE) du programme, ce qui représente une hausse de 40% par rapport au budget des programmes précédents.



Top 10
des pays
d'envoi

FRANCE

1

39 985



ALLEMAGNE

2

39 719



ESPAGNE

3

36 842



ITALIE

4

31 051



POLOGNE

5

16 735



ROYAUME-UNI

6

14 801



TURQUIE

7

14 665



PAYS BAS

8

12 397



BELGIQUE

9

8 652



RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE

10

8 226



Top 10
des pays
d'accueil



D'ERASMUS À ERASMUS + EN FRANCE / 30 ANS

30 ans d'Erasmus à Erasmus + : plus d'un million de bénéficiaires en France

Durant la première année du lancement d'Erasmus en 1987-1988, le programme a permis en France à 353 étudiants et 306 enseignants et personnels d'effectuer une mobilité à l'étranger. **Depuis sa création en 1987 jusqu'en 2017, plus d'un million de personnes ont bénéficié des programmes européens sur les volets Education et Formation.**

Parmi les 33 pays participant au programme, la France est leader en termes de la mobilité étudiante :

- ▶ en 2015, la France est le 1er pays d'envoi des étudiants Erasmus + en Europe ;
- ▶ depuis la création des Masters conjoints Erasmus Mundus en 2004, la France est leader européen sur cette action.

VOLETS ÉDUCATION & FORMATION		
SECTEUR	PÉRIODE	PROJECTIONS
 Enseignement supérieur	1987-2017	1987-2020
Étudiants	616 600	815 965
Enseignants et personnels	74 756	95 747
 Formation professionnelle	1995-2017	1995-2020
Lycéens professionnels, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi)	160 667	219 150
Enseignants et formateurs	25 999	39 712
 Enseignement scolaire	1995-2017	1995-2020
Élèves, enseignants et personnels	111 296	155 909
 Éducation des adultes	2000-2017	2000-2020
Professionnels de l'éducation et de la formation des adultes	17 420	22 703
TOTAL	1 006 738	1 349 186

VOLET JEUNESSE

Depuis la mise en place des premiers programmes jeunesse en 1988-1989 et jusqu'en 2017, près de 80 000 jeunes ont par ailleurs participé en France à des échanges de jeunes et au service volontaire européen qui a fêté ses 20 ans en 2016.

IMPACTS DU PROGRAMME ERASMUS + EN FRANCE

Depuis 30 ans, le programme Erasmus + favorise l'insertion professionnelle, le développement personnel et l'acquisition des valeurs européennes de tolérance et de respect de la diversité.



L'impact d'Erasmus + sur les jeunes

Les résultats de l'enquête Génération 2010, analysés par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation dans ses *Notes de l'Observatoire Erasmus +* montrent que :

► **la mobilité encadrée à l'international assure une meilleure insertion professionnelle** : 70% des jeunes qui ont bénéficié d'une mobilité encadrée ont un parcours d'accès durable à l'emploi, contre 50% pour ceux qui n'ont pas connu de période de mobilité ;

► **la mobilité accélère l'insertion professionnelle** : les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi dans 2,9 mois, contre 4,6 mois pour les autres ;

ERASMUS + C'EST AUSSI 1 MILLION DE BÉBÉS



Un étudiant Erasmus sur quatre aurait rencontré son partenaire lors de son séjour à l'étranger. Le programme emblématique de l'UE aurait même contribué à la naissance d'un million de bébés depuis son démarrage.

► la mobilité offre un accès à l'emploi plus qualitatif :

- 37% des jeunes ayant réalisé une mobilité encadrée accèdent à un CDI dans leurs premiers emplois, contre 26% pour ceux qui n'ont pas réalisé de mobilité ;
- 65% des bénéficiaires d'une mobilité encadrée accèdent à un poste de niveau cadre ou profession intermédiaire dès leur premier emploi, contre 34% des jeunes qui ne sont pas partis en mobilité encadrée.

L'impact d'Erasmus + sur les demandeurs d'emploi

L'étude d'impact « *Mobilité européenne et retour à l'emploi* » menée en 2014 révèle la plus-value de la mobilité pour le parcours des demandeurs d'emploi :

- 47,83% des demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 3 et plus ont trouvé un emploi trois mois après leur mobilité, contre seulement 34,88% pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas vécu d'expérience de mobilité ;
- 34,78% des demandeurs d'emploi ont signé un CDI à temps complet une semaine après leur retour de mobilité, tandis que 58,62 % des demandeurs d'emploi n'ayant pas réalisé de mobilité n'ont signé qu'un CDD ;
- 24,51% des demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et moins ont repris leurs études ou suivent une formation six mois après leur mobilité, contre seulement 14,29 % pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas réalisé de mobilité.

L'impact d'Erasmus + sur les apprentis

L'enquête nationale « *Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage* » menée par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation entre 2012 et 2014 auprès des apprentis de niveaux V et IV, montre que :

► **90% des apprentis interrogés ayant effectué une mobilité Erasmus + sont satisfaits de cette expérience :**

- 85% des sondés souhaitent poursuivre leur formation ;
- 66% des apprentis considèrent qu'ils ont acquis des compétences linguistiques réutilisables et que le séjour va améliorer leurs chances de trouver un emploi ;
- 81% des interrogés pensent que le séjour de la mobilité améliore leurs qualités personnelles telles que la maturité, l'autonomie, l'adaptabilité.

► **Les bénéficiaires d'une mobilité Erasmus + ont également de nouvelles ambitions :**

- 45% des apprentis interrogés ont envie de poursuivre leurs études ;
- 45% aimeraient travailler à l'étranger ;
- 31% envisagent de créer leur propre entreprise.

PANEL SONDÉ :

908

apprentis avant leur mobilité ;

453

apprentis consultés à leur retour de mobilité ;

214

apprentis sondés trois mois après leur retour de mobilité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 1995, l'Europe finance la mobilité des apprentis pour une durée comprise entre 2 semaines et 12 mois.





RÉSULTATS 2016 ERASMUS + EN FRANCE



VOLETS ÉDUCATION & FORMATION

Les projets de mobilité du programme Erasmus + sur les volets Education et Formation couvrent quatre secteurs : éducation et formation professionnelle, enseignement supérieur,

enseignement scolaire et éducation des adultes. En 2016, en France, au total 63 476 personnes ont bénéficié d'une mobilité d'études ou de stage en Europe ou hors Europe.

BUDGET D'INTERVENTION ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION ET FORMATION (EN MILLION D'EUROS)		2014	2015	2016	2017
	MOBILITÉS	93,8	91,8	91,7	109
	PARTENARIATS	27,7	31,2	32,5	39
	MOBILITÉ HORS EUROPE	0	12	14	15,7
	ENVELOPPE GLOBALE	121,5	135	138,2	163,7

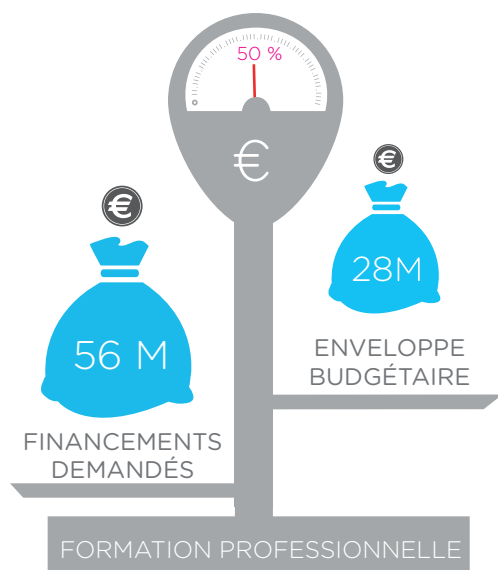
1. LES PROJETS DE MOBILITÉ

/ PAR PUBLIC /

 SECTEUR		 PUBLIC	 MOBILITÉS DEMANDÉES 2016	 MOBILITÉS ACCORDÉES 2016
Formation professionnelle	Lycéens professionnels, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi notamment)		28 507	15 821
	Enseignants formateurs		6 660	2 145
Enseignement supérieur (mobilité en Europe)	Étudiants :		54 052	38 531
	- Mobilité d'études		34 352	26 072
	- Mobilité de stage		19 700	12 459
	Enseignants		3 510	2 454
	Personnels		2 420	1 618
Enseignement supérieur (mobilité hors Europe)	Étudiants, enseignants et personnels			742
Enseignement scolaire	Enseignants et personnels		2 993	1 839
Éducation des adultes	Formateurs, adultes		958	326
TOTAL			99 100	63 476

FINANCEMENT DEMANDÉ	BUDGET DISPONIBLE
151,4M€	91,7M€

-> SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS



Candidatures reçues : 455
Projets sélectionnés : 254

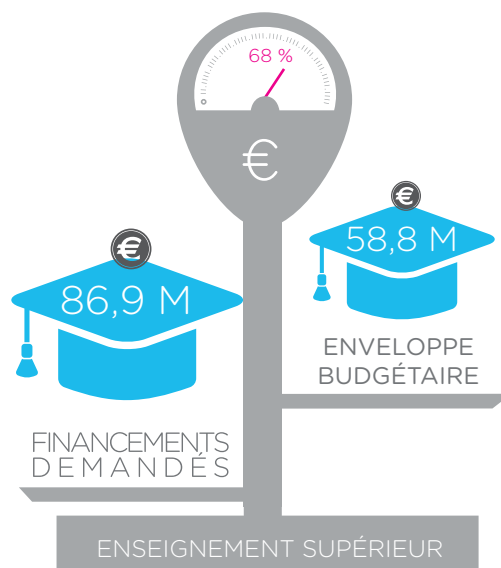
Un nombre de candidatures pratiquement équivalent à 2015. En revanche, une demande budgétaire en nette augmentation (+18%). En 2016, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a reçu les premières candidatures simplifiées déposées par les organismes détenteurs de la Charte pour les mobilités du secteur de la formation professionnelle.

-> SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

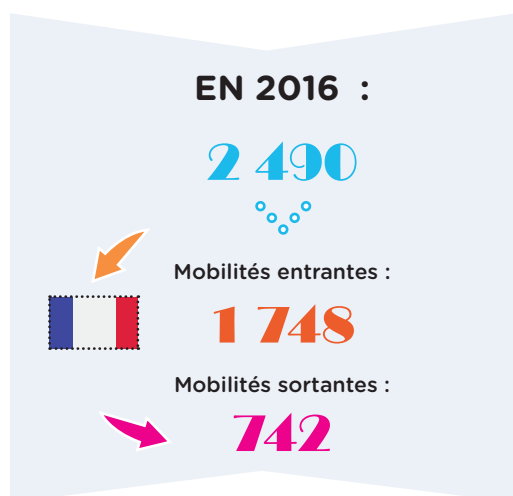
- MOBILITÉ INTRA EUROPÉENNE

Nombre de projets financés 2016 : 793 (686 en 2015)
Nombre de projets en consortia 2016 : 29 (32 en 2015)

L'enveloppe budgétaire attribuée à la France en 2016 est identique à celle de 2015. En revanche, le nombre de projets financés est en forte augmentation car le nombre d'établissements d'enseignement supérieur titulaires de la charte Erasmus a augmenté. L'Agence a donné la priorité au financement des mobilités. On constate une augmentation des financements pour la mobilité de stage des étudiants. Cette tendance est en adéquation avec une des priorités du programme Erasmus+ qui vise l'insertion professionnelle des jeunes. Les établissements deviennent encore plus performants et gèrent mieux les subventions Erasmus+ allouées.



- ERASMUS + HORS EUROPE : MOBILITÉS ENTRANTES ET SORTANTES



Depuis 2015, la **Mobilité internationale de crédits** permet à des étudiants et à des personnels (enseignants ou non-enseignants) de l'enseignement supérieur une mobilité vers ou à partir des pays partenaires du programme Erasmus +.

La **Mobilité internationale de crédits** est financée par le budget des cinq instruments de la politique extérieure de l'Union européenne . Il est pour la France en 2016 de 14 059 757 € (10,36% du budget européen).

Avec 119 candidatures reçues et éligibles, **la France se positionne en 2ème position des pays du programme, derrière l'Allemagne qui a reçu 130 candidatures.**

Les demandes de financement ont concerné 76 pays. Des financements ont pu être attribués pour 54 pays.

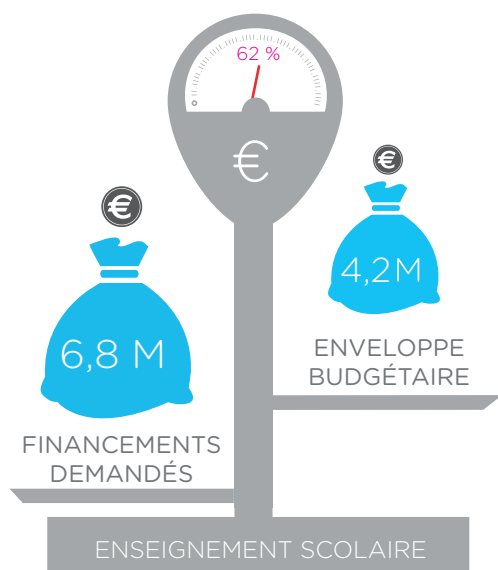
La demande excède le budget disponible pour la majorité des instruments financiers exceptée pour les trois zones : les Balkans occidentaux, les pays du voisinage de l'Est, l'Afrique du Sud.

TOP 10 DES PAYS POUR LA MOBILITÉ HORS UE :

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| ► Fédération de Russie (282) | ► Chine (111) |
| ► Maroc (239) | ► Canada (104) |
| ► Ukraine (210) | ► Liban (104) |
| ► Tunisie (172) | ► Kazakhstan (87) |
| ► Serbie (165) | ► Vietnam (81) |



-> SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



Candidatures reçues : 210

Projets sélectionnés : 131

Nous observons un nombre de candidatures similaire à l'an dernier et **une demande financière bien supérieure à l'offre.**

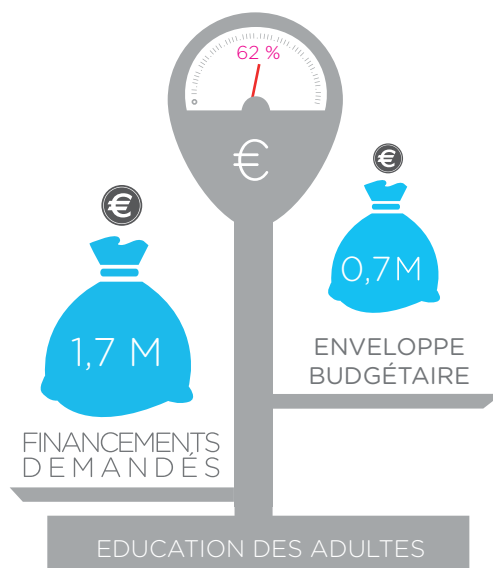
Le regroupement en consortia est en nette augmentation grâce aux projets académiques qui permettent de structurer une offre de formation qui intègre la mobilité d'enseignants, de personnels administratifs, de personnels de direction ou d'inspecteurs. Académies dont les projets de consortium sont financés en 2016 (mobilité Enseignement scolaire) : Orléans – Tours, Montpellier, Amiens, Lille, Rouen, Nantes, Paris, Clermont-Ferrand, Aix-Marseille.

-> SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Candidatures reçues : 34

Projets sélectionnés : 10

On observe une diminution constante du nombre de candidature depuis 2014. Le budget est limité et la sélection très forte. Les projets sont centrés sur l'organisation de mobilités de stage ou d'observation pour des personnels issus de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire



2. LES PROJETS DE PARTENARIAT

Les projets de partenariat stratégiques sont des projets de coopération entre plusieurs organismes de formation, des collectivités, des entreprises et des associations issus de différents pays en Europe. Les organismes issus de pays partenaires du programme peuvent également participer.

Nouveautés 2016 :

- ▶ un projet de partenariat peut avoir comme objectif principal soit le développement de l'innovation, soit le développement des échanges de bonnes pratiques ;
- ▶ la durée d'un projet peut être de 12 à 36 mois. La subvention maximale accordée à un projet de partenariat est de **450 000€ pour un projet de 36 mois**.



BUDGET 2016 POUR LES PROJETS DE PARTENARIAT

FINANCEMENT DEMANDÉ	BUDGET DISPONIBLE
85,9M€	32,5M€



14,7 M€

Enseignement scolaire



66 %
des projets
de qualité
sélectionnés



9,2 M€

Formation professionnelle



38 %
des projets
de qualité
sélectionnés



3,5 M€

Enseignement supérieur



14 %
des projets
de qualité
sélectionnés



5 M€

Education des adultes



31 %
des projets
de qualité
sélectionnés

RÉSULTATS DES PROJETS DE PARTENARIAT

SECTEUR	Projets reçus	Projets financés
 Secteur scolaire Partenariats entre établissements scolaires	119 (coordinateurs FR)	82 (coordinateurs FR)
 Hors partenariats entre établissements scolaires	38	22
 Secteur Formation professionnelle	78	30
 Secteur Enseignement supérieur	65	9
 Secteur Education des adultes	65	20
TOTAL	365	163

RÉSULTATS DES PARTENARIATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Particularité des projets de partenariats entre établissements scolaires : l'Agence finance les établissements scolaires coordinateurs français des partenariats ainsi que les partenaires français de projets coordonnés par d'autres pays.

Partenariats entre établissements scolaires	2015	2016
 Projets coordonnés par un établissement français	67	82
 Partenaires français dans des projets coordonnés par d'autres pays	108	106
Total d'établissements français financés	175	188

Le nombre total d'établissements scolaires financés pour un partenariat est en nette augmentation. Ceci s'explique par la hausse de l'enveloppe budgétaire attribuée aux partenariats entre établissements scolaires et à une baisse du budget moyen demandé par projet : 148 551€ en 2015 vs 120 151€ en 2016.



Lancée en 2014 par la Commission européenne, la plateforme EPALE (Electronic Platform for Adult Learning in Europe) permet à des professionnels de l'éducation et de la formation des adultes de partager des ressources (blogs, actualités, événements, articles) et d'échanger autour de pratiques communes pour construire des projets européens.



QUELQUES CHIFFRES 2016 :

Budget pour la France en 2016 : **289 000** euros

34 pays (membres de l'UE et candidats), 23 langues

11 500 ressources publiées (tous pays confondus)

15 000 utilisateurs dont plus de 1 000 en France

800 abonnés sur @ EPALE_FR

REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ :

<https://ec.europa.eu/epale/fr/user/register>

@EPALE_FR

epale@agence-erasmus.fr



Nouveautés 2016 d'EPALE France :

- **les rencontres thématiques des acteurs de la formation des adultes** autour de sujets d'actualités : les compétences clefs, l'intégration sociale et éducative des réfugiés, la qualité de la formation.
- **mise en place d'un réseau de masters en ingénierie de la formation des adultes**, dont le rôle est d'être les ambassadeurs de la plateforme et d'organiser des événements sur l'ensemble du territoire.

3. LES PROJETS DE SOUTIEN À LA RÉFORME DES POLITIQUES PUBLIQUES



Europass vise à améliorer la transparence des qualifications et des compétences, ainsi que la mobilité en termes de formation et de travail au sein de l'UE.

NOUVEAUTÉ 2016 :

Suite à l'adoption par la Commission européenne d'une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe en 2016, une révision du cadre de la décision Europass devrait intervenir en fin d'année pour faire évoluer l'outil vers une plateforme de services en ligne « intuitive et intégrée », proposant des outils web de documentation et de partage d'informations sur les compétences, les certifications et des outils d'auto-évaluation.

QUELQUES CHIFFRES 2016 :

Budget : **196 000** euros

422 861 Cv Europass renseignés en français (+45% / 2014)

8 759 Passeports des langues renseignés en français (+81% / 2014)

+17% de visites du portail européen en France (France = 10ème rang)

+ de 20 000 Europass mobilité délivrés



Promouvoir la mobilité européenne et internationale des jeunes et des professionnels, outiller les professionnels pour qu'ils sensibilisent, informent et accompagnent le public sont les deux missions principales des conseillers Euroguidance.

A ce titre, le réseau Euroguidance a réalisé:

► **une brochure sur le système d'orientation tout au long de la vie en France.** Cette brochure disponible également en anglais présente de façon synthétique le panorama des acteurs de l'orientation de la formation initiale à la formation continue ;

► **deux vidéos :**

1. Euroguidance : étudier et se former en Europe », qui promeut les actions du réseau à travers le message implicite « La mobilité c'est possible même pour moi » :
<http://bit.ly/2kEYfH2> ;

2. Learning Opportunities and Qualification :
<http://bit.ly/2kQjoi3>



Qu'est-ce qu'ecvet ?

Le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels, désigné sous l'acronyme d'ECVET, est un instrument européen de la transparence des compétences et des qualifications qui vise à développer la mobilité pour tous et à favoriser les apprentissages tout au long de la vie. Plus spécifiquement, ECVET est un cadre technique dont les conditions de mise en œuvre permettent le transfert, la reconnaissance et l'accumulation des acquis d'apprentissages validés à l'issue de mobilités, dans la perspective de l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat).

QUELQUES CHIFFRES 2016 :

Budget pour la France en 2016 : **98 000** euros

7 experts nationaux

8 projets expérimentaux ECVET accompagnés

34 utilisateurs dont près de 800 en France

600 sessions d'accompagnement et de formation pour des organismes certificateurs français.



Qu'est-ce que l'AEFA ?

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 28 novembre 2011, une résolution pour un « agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes » : c'est l'AEFA. Ce texte met l'accent sur le rôle de l'éducation des adultes pour faire face aux défis de la gestion des carrières et des compétences, de la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté des personnes plus âgées. Il s'appuie notamment sur l'acquisition de compétences fondamentales par les adultes les moins qualifiés grâce à des dispositifs de type « seconde chance », et sur la possibilité d'acquérir un niveau supérieur de qualification.

En 2016 et 2017, des expérimentations se poursuivent et vont permettre :

- de publier un guide d'utilisation du référentiel sur les compétences transversales en lien avec le socle de connaissances et de compétences professionnelles (pilotes : DGESCO et AgefosPME) ;
- d'expérimenter une méthodologie pour la construction de partenariats territoriaux impliqués dans la mise en œuvre de dispositifs de prévention du décrochage en alternance sur le territoire du grand Roissy (leaders : IP2A, GIP Roissy) ;
- d'élaborer un nouveau module de formation sur la détection de l'illettrisme à l'attention des conseillers en entreprise (leaders : ANLCI, FPSPP). <http://www.anlci-elearning.com>



PROJETS SÉLECTIONNÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (EACEA)

LES MASTERS CONJONTS ERASMUS MUNDUS

Les Masters conjoints Erasmus Mundus visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen en soutenant des formations d'excellence de niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Depuis sa création en 2004, la France est leader européen et conserve son titre en 2016. Sur les 27

Masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés, huit sont coordonnés par la France et 11 impliquent au moins un partenaire français (universités, entreprises ou centres de recherche). La majorité des Masters conjoints Erasmus Mundus français se situe en sciences dures.

Liste des masters conjoints français Erasmus Mundus 2016 :

- ▶ **Nanomedecine for drugdelivery**, coordonné par l'Université Paris Descartes ;
- ▶ **International Master of Science in infectious Diseases and One Health**, coordonné par l'Université François Rabelais de Tours ;
- ▶ **Erasmus Mundus Joint Master Degree in Food innovation et Product Design**, coordonné par l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'environnement - Agro Paris Tech ;
- ▶ **Joint European Master in Surface, Electro, Radiation and Photo-chemistry**, coordonné par l'Université Paris-Sud ;
- ▶ **Neurasmus : an European Master in Neuroscience : advanced course and research training**, coordonné par l'Université de Bordeaux ;
- ▶ **EuroPubHealth Plus**, coordonné par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique ;
- ▶ **Erasmus Mundus Master in Membrane Engineering for a Sustainable World**, coordonné par l'Université de Montpellier ;
- ▶ **EuroAqua+**, coordonné par l'Université de Nice Sophia Antipolis.



LES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Ces projets de coopération soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires du voisinage de l'Est et du Sud de l'Europe, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique Latine et des pays de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique.

Les résultats de l'appel d'offres 2016 montrent que sur 736 projets déposés, 147 ont été sélectionnés. Parmi les 147 projets retenus, 14 sont coordonnés par la France et 42 impliquent au moins 1 établissement français.

L'Amérique Latine :

► *L'université latino-américaine, au cœur des enjeux d'innovations techniques et sociales, durables dans les systèmes agroalimentaires territoriaux*, coordonné par l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier.

L'Asie :

► *Developing curriculum for Environmental safety and Conservation of the Biodiversity in SEA*, coordonné par l'Université Paul Sabatier Toulouse III ;

► *Doctoral program in Khmer universities Strengthening the International Development of Environmental and maritime research*, coordonné par l'Université de Nantes ;

► *Gouvernance et émergence de la recherche en sciences humaines au Cambodge*, coordonné par l'Institut national des Langues et des Civilisations orientales ;

► *Blended Learning Courses for teacher educators between Asia and Europe*, coordonné par l'Université d'Aix Marseille.

Les pays de la Zone Afrique-Caraïbe-Pacifique :

► *Coopération et innovation pédagogique : Eau Energie-Habitat à Madagascar*, coordonné par l'Université Paul Sabatier Toulouse III ;

► *Master Ressources en Eau et Risques Environnementaux dans les Métropoles Africaines*, coordonné par l'Université de Montpellier.

Les pays du Sud de la Méditerranée et les pays de la Zone Afrique-Caraïbe Pacifique :

► *Qualité en enseignement supérieur pour les énergies renouvelables en Afrique du Nord et de l'Ouest*, coordonné par le Conservatoire National des Arts et Métiers ;

Les pays du Sud de la Méditerranée et l'Asie :

► *Internationalization of master Programs in Russia and China in Electrical engineering*, coordonné par l'université de Technologie de Belfort - Montbéliard.

JEAN MONNET

Crée en 1989, le programme Jean Monnet vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier. Il vise également à encourager les liens entre le monde académique et les décideurs politiques afin de renforcer la gouvernance des politiques européennes.

Les résultats de l'appel à propositions 2016 montrent que sur 1 024 projets reçus, 270 projets ont été sélectionnés pour un budget de 15,3 millions d'euros. Parmi les 270 projets retenus, cinq projets sont portés par la France :

Modules - mise en œuvre de programmes pédagogiques courts sur l'intégration européenne :

► *Introduction to European Business Administration and Organizations*, porté par ESCP Europe ;

► *Teaching and Learning the EU Public Inter*, porté par l'Etablissement d'enseignement supérieur consulaire Hautes Etudes commerciales de Paris ;

Chaire - *financement de postes d'enseignement : Droit et politique de la culture de l'Union européenne*, porté par l'Université de Nantes ;



Centre d'excellence : *structures*

pluridisciplinaires qui rassemblent des ressources humaines et documentaires spécialisées dans l'étude et la recherche sur l'intégration européenne - *L'Europe au Sud*, porté par l'Université d'Aix Marseille ;

Projet dans le cadre des échanges de connaissance et d'expertise *Conflits et coopérations dans les régions frontalières de l'UE*, porté par l'Université de Strasbourg.

LES ALLIANCES DE LA CONNAISSANCE

Les alliances de la connaissance sont des projets de partenariat qui visent à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde de l'entreprise. Cette action a pour objectif de soutenir l'innovation dans l'enseignement supérieur, de stimuler les compétences entrepreneuriales et d'encourager la circulation de connaissances entre l'enseignement supérieur et les entreprises.

L'insertion professionnelle des jeunes étant une priorité européenne, nous observons une augmentation du nombre des projets financés, soit 16 projets sélectionnés en 2016 contre 10 en 2015. Les établissements français sont présents dans ces projets de partenariat mais peu représentés dans la coordination des projets : 1 seul projet coordonné par la France retenu en 2014.

LES ALLIANCES SECTORIELLES POUR LES COMPÉTENCES

Les alliances sectorielles pour les compétences sont des projets de partenariat qui visent à renforcer les liens entre la formation professionnelle et le monde de l'entreprise. Cette action a vocation à identifier les besoins du marché du travail en termes de compétences et à concevoir des formations professionnelles en réponse à ces besoins.

La formation professionnelle étant une priorité tant au niveau national qu'eupéen, en 2016, nous constatons une hausse de près de 100% des projets sélectionnés : 15 projets financés contre huit en 2015. A noter un budget en forte progression : 14,1M€ en 2016 vs 6,9M€ en 2015.

Alors qu'aucune structure française n'a pas été impliquée dans les projets sélectionnés en 2015, cette année, deux des 15 projets européens sélectionnés sont coordonnés par la France :

- ▶ « Alliance sectorielle sur le sport », coordonné par l'Observatoire européen du sport et de l'emploi ;
- ▶ « Femme de ménage » en Europe, professionnalisation de l'emploi, coordonné par IPERIA institut.



Exemples de projets



LE PROJET



TITRE DU PROJET : Vocational Itinerary in Training and Education in Agriculture VITiculture and Education for All types of learners Vocational Itinerary in Training and Education in Agriculture (VITEA)



NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) du Périgord



TYPE DE PROJET ERASMUS + :

projet de partenariat de l'enseignement et de la formation professionnels



DURÉE DU PROJET :

24 mois du 01/09/2015 au 31/08/2017



SUBVENTIONS EUROPÉENNES :

293 443 €



LES PARTENAIRES :

Des centres de formation professionnelle, des entreprises de main d'œuvre et les organismes certificateurs de 7 pays européens (France, Italie, Espagne, Autriche, Portugal, Hongrie, Grèce).

Tailleur de vigne, un métier peu valorisé

Le projet Vitea porte sur des activités essentielles de la production viticole : la taille d'hiver et l'effeuillage. Un tailleur doit maîtriser toutes les étapes du cycle annuel de la vigne et ces connaissances sont enseignées par des formations certifiantes dans certains pays d'Europe producteurs de vin. Bien qu'il existe de réelles possibilités de carrière et d'emploi durable, les employeurs éprouvent des difficultés à embaucher des tailleurs qualifiés, en raison du déficit d'image, du caractère saisonnier et de la faible rémunération de ce métier.

TAILLEUR DE VIGNE : un métier reconnu grâce à la coopération en Europe

Des compétences certifiées pour une main d'œuvre qualifiée

Le projet VITEA souhaite, en rendant le métier de tailleur de vigne plus attractif, apporter une réponse européenne au besoin d'une main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur de la viticulture. L'idée est de renforcer et de certifier les compétences des employés et des candidats de manière à ce qu'ils accèdent à une meilleure rémunération et à une plus grande stabilité d'emploi. Des unités d'apprentissage visant à développer et à valider les compétences nécessaires à la taille de la vigne seront construites.

Deux niveaux de qualification à la clef

Un niveau d'expertise est requis pour analyser les conditions de production (composition des sols, cépages, conditions climatiques, contexte social) et adapter son travail de manière à optimiser la qualité de la récolte. VITEA propose de concevoir une formation pour chacun des niveaux - « tailleur » et « tailleur confirmé » - construite avec une approche compétences et savoir-faire. Les apprenants seront évalués par un outil de suivi de la progression.

Un projet soutenu par le dispositif ECVET et son équipe d'experts

Grâce à l'utilisation du système ECVET, les partenaires européens du projet ont pu construire un profil commun des compétences clefs d'un tailleur de vigne sur lequel ils se sont appuyés pour concevoir ces deux formations et leurs outils d'évaluation. Ils ont bénéficié pour cela de la pédagogie et du réseau de l'équipe française des experts ECVET.



Qu'est-ce qu'ECVET ?

Le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels, désigné sous l'acronyme d'ECVET, est un instrument européen de la transparence des compétences et des qualifications qui vise à développer la mobilité pour tous et à favoriser les apprentissages tout au long de la vie. Plus spécifiquement, ECVET est un cadre technique dont les conditions de mise en œuvre permettent le transfert, la reconnaissance et l'accumulation des acquis d'apprentissages validés à l'issue de mobilités en vue de l'obtention d'une certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat).



Habib MARANDE

Expert ECVET

ECVET est un catalyseur. Dans le cas du projet VITEA et de sa démarche collective de construction d'un profil commun dédié à la taille de vigne, il a permis d'atteindre des objectifs qui n'étaient ni envisagés, ni envisageables à l'initial : offrir une meilleure employabilité, une insertion et une professionnalisation durables, mais également une promotion professionnelle aux tailleurs de vigne, en France, en Europe et même à l'international.

Jean-Marc BAYLE

EPLEFPA du Périgord Coordinateur du projet

Le projet VITEA s'est appuyé sur le dispositif ECVET. Il est vrai qu'ECVET peut paraître lourd et difficile, mais le projet a bénéficié de l'appui et de l'accompagnement de l'équipe française des experts ECVET. Grâce à elle, les partenaires ont pu s'approprier le dispositif et mettre en œuvre une démarche commune centrée sur les acquis d'apprentissage. ECVET a permis d'atteindre rapidement et même de dépasser les objectifs initiaux du projet.

Les du projet

- + Valorisation internationale d'un métier méconnu mais stratégique
- + Certification des compétences et professionnalisation de la main d'œuvre
- + Utilisation d'ECVET et démultiplication des objectifs et résultats

LES PROJETS

**NOM DU PORTEUR DES PROJETS :**

Université de Strasbourg (France)

PREMIER PROJET**TYPE DE PROJET ERASMUS + :**

Mobilité de l'enseignement supérieur

**DURÉE DU PROJET :**

16 mois du 01/06/2015 au 30/09/2016

**SUBVENTIONS EUROPÉENNES :**

1 113 812 € pour 717 mobilités étudiantes et 49 mobilités de personnels

DEUXIÈME PROJET**TITRE DU PROJET :** Etudes européennes du sport**TYPE DE PROJET ERASMUS + :**

Activité Jean Monnet – chaires

**DURÉE DU PROJET :**

36 mois du 01/09/2015 au 31/08/2018

**SUBVENTIONS EUROPÉENNES :**

50 000 €

CUMULER LES PROJETS ERASMUS + pour articuler sa stratégie internationale

Une université géographiquement et historiquement ouverte sur l'Europe

Européenne géographiquement et internationale par vocation, l'Université de Strasbourg ancre l'ouverture dans ses missions fondamentales. Comptabilisant 1 458 accords de coopération avec 765 universités de 74 pays, elle est engagée dans le programme Erasmus depuis sa création en 1987 et est aujourd'hui impliquée dans 7 projets Erasmus +. Les projets de mobilité qu'elle organise touchent toutes les composantes de l'université ainsi que les écoles associées (IEP, Ecole de Management).



La mobilité pour tous les acteurs de l'Université :

- + Les mobilités d'études vers les universités partenaires sont en augmentation chaque année (663 étudiants en 2014-2015, dont 30% étaient boursiers sur critères sociaux, boursiers Erasmus + et boursiers de la Région Alsace) ;
- + Les mobilités de stage s'appuient sur l'ouverture de l'Université sur le monde professionnel et économique ;
- + Les mobilités d'enseignement touchent plus de 50 enseignants chaque année et contribuent à renforcer la coopération avec les partenaires européens ;
- + Les mobilités de formation augmentent chaque année pour les personnels administratifs, les enseignants et les personnels non-enseignants.

Les principaux pays d'accueil sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, et l'Espagne. Les mobilités vers les pays scandinaves connaissent un succès grandissant.



Une stratégie globale

Les accords Erasmus + sont gérés par la Direction des relations internationales, en concertation avec les trente-trois composantes de l'Université. Tout nouveau projet pédagogique s'intègre dans la stratégie internationale de l'établissement :

- + 60% des flux de mobilité se font vers des pays désignés comme prioritaires dans la stratégie partenariale de l'Université ;
- + Les coopérations internationales touchent toutes les disciplines (sciences, droit, sport, sciences humaines, musique, etc.).

Une Chaire Jean Monnet sur le Sport

La Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg a obtenu une Chaire Jean Monnet en sciences sociales du sport. L'Ecole d' « études européennes du sport » permet de lancer des projets de recherche sur la genèse du projet sportif européen et sur la contribution du sport à l'europanisation des citoyens.

Une implication dans deux Masters conjoints...

- + *Crossing the Mediterranean : towards Investment and Integration* : coordonné par l'Université Ca Foscari de Venise (Italie), il associe également l'Université de Barcelone (Espagne) et l'Université Paul Valéry de Montpellier (France) ;
- + *Cultures Littéraires Européennes (CLE)* : coordonné par l'Université de Bologne (Italie), il implique aussi l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce) et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).



William GASPARINI

Sociologue - Chaire Jean Monnet

Connaître l'Europe à travers le prisme du sport est inédit. Pour la première fois, grâce à des conférences, à des activités et à des rencontres, le grand public découvre l'Europe autrement. L'idée est d'étudier, par exemple, ce que l'Euro 2016 de football nous dit de l'Europe. Cette compétition permet en effet de parler et de faire parler des nations et de leurs équipes nationales. Je travaille dans un laboratoire social dont l'objectif est de croiser les sciences sociales et d'expliquer l'Europe enrichie grâce au sport. C'est passionnant !

...et dans deux projets de partenariat

- + *Musik Kreativ* coordonné par l'Université d'Education de Fribourg (Allemagne) ;
- + *Neuron-Line : Creating on-line educational resources for a Life Long Learning* : coordonné par l'Université de Bordeaux (France), il vise à transformer la totalité du Master de Neurosciences ISIS en un enseignement en ligne.

Les du projet

- + Une politique internationale au service d'une stratégie globale
- + Des projets pluridisciplinaires

REVALORISER les filières scientifiques dès le lycée

LE PROJET



TITRE DU PROJET : EXPERSCIENCES



NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Lycée Jean Monnet (Yzeure – Allier)



TYPE DE PROJET ERASMUS + :

Projet de partenariat de l'enseignement scolaire



DURÉE DU PROJET :

24 mois du 01/09/2014 au 31/08/2016



SUBVENTIONS EUROPÉENNES :

42 072 €

Promotion des filières scientifiques

Depuis 2006, en France, le socle commun de connaissances et de compétences présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble sept connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Parmi elles, les mathématiques et la culture scientifique et technologique. L'apprentissage du raisonnement et la démarche d'investigation développent en effet la curiosité, la créativité et l'esprit critique.

Projet de partenariat bilatéral entre le Lycée Jean Monnet et le Lycée Jan Sniadecki de Kielce (Pologne), *Expersciences* est parti d'un constat très clair : la désaffection des jeunes, et plus particulièrement des filles, pour les carrières scientifiques et techniques. Le projet a abordé de manière différente les notions scientifiques afin de donner une image plus ludique, plus concrète et plus attrayante des sciences.

Expérimentations et rencontres scientifiques

Expersciences s'est appuyé sur les notions de physique et de chimie au programme dans les deux établissements scolaires. La première année du projet a été consacrée à la chimie et la seconde à la physique, à travers l'étude des notions de gravité, de pression et d'astronomie. Au cours de ces deux années, les élèves ont filmé et commenté en anglais leurs expériences et diffusé leurs vidéos sur Internet afin que d'autres enseignants et élèves puissent s'en inspirer.

Quatre séjours groupés ont permis aux élèves et aux équipes pédagogiques de se rencontrer. Lors de ces échanges, les élèves polonais et français ont confronté les résultats des expériences qu'ils avaient menées en classe et visité des lieux dans lesquels ils ont pu observer des applications concrètes des notions scientifiques étudiées (laboratoires de recherche, stations de pompage et d'épuration, mines de sel...). Ces rencontres ont aussi permis de comparer les méthodes d'apprentissage des sciences et de s'inspirer des bonnes pratiques observées. Les élèves ont communiqué tout au long du projet en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, via les réseaux sociaux.

Une double finalité de formation

Le projet vise plus largement à :

- + attirer davantage d'élèves, filles et garçons, vers les « sections européennes sciences » et les inciter à poursuivre des études scientifiques, en France ou à l'étranger ;
- + permettre aux enseignants de découvrir et de partager d'autres méthodes scientifiques et pédagogiques et de dynamiser l'enseignement des sciences.

L'Académie de Clermont-Ferrand a soutenu le projet en organisant un concours *Expersciences* et en participant aux Olympiades de chimie.



Deborah GIBAUD

17 ans

Pologne

Dans le cadre d'un projet scientifique en physique, j'ai découvert une nouvelle façon de travailler dans les laboratoires polonais. Malgré les différences culturelles, l'accueil, les échanges et le travail ont été très riches. En sciences, les mots se ressemblent beaucoup et parler en anglais n'a pas été un problème. J'aborde la Prépa scientifique avec un esprit plus ouvert sur le monde : cela me servira, j'en suis sûre.



Les du projet

- + Partager des pratiques et enrichir son savoir
- + Poursuivre des études scientifiques et élargir ses connaissances

ENSEIGNEMENT DES ADULTES

..... *Projet de mobilité*

DES PROFESSIONNELS MOBILES POUR MIEUX ACCOMPAGNER le maintien à domicile de personnes handicapées

LE PROJET



TITRE DU PROJET : *Exchanges of professionals about support to Helpers*



NOM DU PORTEUR DE PROJET :
Mutualité Française Anjou-Mayenne



TYPE DE PROJET ERASMUS + :
Mobilité de l'éducation des adultes



DURÉE DU PROJET :
12 mois du 01/09/2014 au 31/08/2015



SUBVENTIONS EUROPÉENNES :
7 350 €

Rencontres professionnelles au Portugal, entre découverte et inspiration

Le projet consiste en l'organisation de rencontres entre l'équipe du SAMSAH et celle d'un partenaire portugais, le Centre de rééducation fonctionnelle de Gaia. L'objectif est de mieux connaître les modes d'accompagnement des personnes cérébro-lésées au Portugal et de découvrir des travaux de recherche qui y sont menées sur le sujet. Six professionnels ont donc bénéficié de cette mobilité : le chef de service, un médecin, une assistante sociale, un psychologue et deux personnes en charge de l'aide médico-psychologique. La délégation française a réalisé un séjour de cinq jours au cours duquel elle a visité des centres médicaux de rééducation fonctionnelle, échangé avec leurs équipes pluridisciplinaires et découvert leurs projets de recherche en rééducation neuropsychologique et en qualité de vie.

Accompagner les aidants familiaux

Les établissements médico-sociaux Arceau Anjou accompagnent environ 500 personnes en situation de handicap victimes de lésions cérébrales (traumatisme crânien ou accident vasculaire cérébral). Son Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) assure des prestations médicales et médicosociales en milieu ordinaire de vie dans une démarche de type ambulatoire favorisant le choix du maintien à domicile. Ses champs d'intervention couvrent la réadaptation, l'évaluation des besoins d'autonomie, l'inclusion et l'accompagnement psycho-affectif. Son projet *Exchanges of professionals about support to Helpers* vise à découvrir d'autres modes d'accompagnement des personnes cérébro-lésées et à compléter les pratiques de ses aidants familiaux.



Cette approche européenne, comparative, a donné lieu à l'enrichissement des formations délivrées aux aidants familiaux du SAMSAH d'Arceau Anjou et à l'amélioration des modes d'accompagnement des personnes suivies.



Ouvrir le programme Erasmus + aux personnes en situation de handicap et aux professionnels qui les accompagnent

Retrouvez des informations pratiques relatives au montage de projets en direction de ces publics sur le dépliant « Erasmus + & handicap ».

Vous y découvrirez aussi les témoignages d'organismes et d'associations qui s'appuient déjà sur le programme Erasmus + pour organiser des mobilités de formation ou pour construire des outils d'aide à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

https://www.agence-erasmus.fr/docs/2426_flyer-abilympics.pdf



Les du projet

- + Comparer les pratiques pour former ses personnels
- + Capitaliser sur les expériences internationales pour innover

Programme des 30 ans d'Erasmus + en France





SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

ET À LA DEMANDE GÉNÉRALE,



☆ ÉTUDIANTS

☆ APPRENTIS

☆ SCOLAIRES

☆ FORMATEURS / ENSEIGNANTS





Erasmus+

ERASMUS+ FÊTE SES 30 ANS !

Voilà 30 ans qu'Erasmus bouscule l'Europe.

30 ans qu'il lui donne un visage souriant.

30 ans d'échanges, de connaissances et de destins européens partagés.

30 ans que ce programme, devenu Erasmus + (2014-2020), incarne le succès de la coopération entre les États et les peuples d'Europe.

Avec Erasmus +, nous sommes « **fiers d'être Européens** ». Nous voulons remercier l'Europe pour ces formidables opportunités d'études ou de stage en entreprise et pour ces projets structurants pour les territoires.

Elèves, apprentis, étudiants, enseignants, formateurs, élus, chefs d'entreprises ou éducateurs, vous êtes tous invités à fêter l'Europe et Erasmus + en 2017 !

Faites de la place dans vos agendas pour assister à cette programmation et, surtout, pour construire votre projet de communication au cœur de l'Europe.



LE LANCEMENT OFFICIEL

9 JANVIER / PARIS - ODÉON THÉÂTRE DE L'EUROPE

>> 700 personnes rassemblées autour du programme star de l'Europe, Erasmus +. Témoignages et débats avec les hautes autorités nationales et européennes.



Le Monde



LE LIVRE DES 30 ANS :

« ILS ONT FAIT ERASMUS »

/ FESTIVAL DES ÉTONNANTS VOYAGEURS

3 AU 5 JUIN / SAINT-MALO

>> A la rencontre d'anciens Erasmus et d'actuels Erasmus +, les éditions La Martinière nous feront voyager au cœur de l'Europe et dans celui des Européens.



FESTIVAL INTERNATIONAL DES PROGRAMMES AUDIOVISUELS

24 AU 29 JANVIER / BIARRITZ

>> En 2017, le FIPA, le « Cannes de la télé », fête aussi ses trente ans. Des créations audiovisuelles venues d'écoles de toute l'Europe sont en compétition pour remporter le nouveau prix Erasmus +.

FIPA



PROGRAMMATION, KITS
ET ENGAGEMENT SUR

WWW.GENERATION-ERASMUS.FR



ERASMUS + AU FESTIVAL EUROPÉEN DU FILM D'ÉDUCATION DÉCEMBRE / ÉVREUX

>> Plongée dans les salles obscures du Festival européen du film d'éducation à Evreux pour travailler sur les besoins des publics les moins mobiles et les plus fragiles. Un coffret DVD spécial 30 ans est aussi prévu.



LE DÉFILÉ ERASMUS + / L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DE LA MODE / JUIN 2017 / PARIS

>> ESMOD International fait défiler l'Europe. Étudiants du monde, professionnels de la mode et entreprises partenaires remettront des prix Erasmus + aux créatifs internationaux les plus inspirés.



LA FÊTE DE L'EUROPE 9 MAI AU 13 MAI / FRANCE

>> Chaque ville européenne organise à sa manière sa fête. Manifestations, concerts, rencontres... Il n'y a qu'à choisir. Une surprise érasmusienne vous attend le 13 mai sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.



ERASBUS OU LE TOUR DE FRANCE D'ERASMUS + 19 SEPTEMBRE AU 19 OCTOBRE / FRANCE

>> Des jeunes d'ESN au volant d'un minibus... À la rencontre des écoles, des lycées et des centres d'apprentissage dans 20 villes et territoires ruraux. Un crochet est prévu sur les Nuits des Étudiants du Monde, les maisons de l'Europe et les Centres Europe Direct.

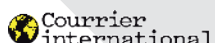


#ERASMUSDAYS, LA FÊTE NATIONALE D'ERASMUS + 13 ET 14 OCTOBRE / FRANCE

>> Vous avez 48h chrono pour déployer votre action de valorisation : réunissez les partenaires et acteurs de votre projet Erasmus + ; mobilisez la presse, les élus, les associations locales... Bref, criez votre « Merci l'Europe. Fiers d'être Européens ! » et bénéficiez de l'impact national de #Erasmusdays. Kit et relai disponibles sur www.generation-erasmus.fr.



PROJETS & PARTENAIRES MÉDIAS



- Vous êtes partis étudier ou vous former en Europe ?
- Vous avez lancé un projet Erasmus + dans votre école, collège, lycée, CFA ou université ? Avec votre entreprise, votre collectivité ou votre association ?
- Vous êtes fiers d'être Européens ?

EN 2017,

FETEZ LES 30 ANS D'ERASMUS + AVEC NOUS !

30

PARTICIPEZ
AUX 30 ANS
D'ERASMUS +

COMMENT ?

Les 13 et 14 octobre 2017 seront organisés les **#Erasmusdays**. Pendant ces deux jours, partagez votre expérience et organisez votre événement de communication localement avec la presse, les élus, les partenaires européens, les parents, etc. Faites parler de votre Erasmus + autour de vous et sur les réseaux sociaux. Des kits seront disponibles sur **www.generation-erasmus.fr**

FAITES DU BRUIT !

Commandez le kit de communication « Erasmus + 30 ans » et, si vous êtes porteur de projet Erasmus +, accrochez la plaque qui vous sera adressée sur la façade de votre établissement ou organisme.

Toute l'année, postez vos témoignages et annoncez vos événements sur **www.generation-erasmus.fr** et sur les réseaux sociaux.





AGENCE ERASMUS + FRANCE / EDUCATION & FORMATION

24-25 quai des Chartrons
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00

www.agence-erasmus.fr

@ErasmusplusFR

